



# Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté

Reconnaitre  
le rôle de la  
biodiversité  
pour le bien-être  
humain



Convention sur la  
diversité biologique



PNUE



2010 Année internationale de la biodiversité

**JOURNÉE INTERNATIONALE de la DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

# Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté

## Reconnaitre le rôle de la biodiversité pour le bien-être humain

Publié par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.  
ISBN:92-9225-191-0

Droits d'auteur © 2009, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Les appellations employées et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les opinions rapportées dans la présente publication ne reflètent pas nécessairement celles de la Convention sur la diversité biologique.

Cette publication peut être reproduite à des fins éducatives ou à but non lucratif, sans autorisation préalable des titulaires des droits d'auteur, à condition de faire référence à la source. Le Secrétariat de la Convention apprécierait recevoir une copie de toute publication utilisant ce document comme source.

Citation: Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (2009). *Biodiversité, développement et réduction de la pauvreté : reconnaître le rôle de la biodiversité pour le bien-être humain*. Montréal, 52 pages.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:  
Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique  
Centre de commerce mondial  
413 rue Saint-Jacques Ouest, bureau 800  
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Téléphone: +1 514-288-2220  
Télécopieur: +1-514-288-6588

Courriel: [secretariat@bodiv.int](mailto:secretariat@bodiv.int)  
Site web: [www.cbd.int](http://www.cbd.int)

*photos de couverture, de haut en bas:*  
UN Photo/Ray Witlin  
UN Photo/Ray Witlin  
UN Photo/B Wolff  
UN Photo/Shaw McCutcheon

Journée internationale  
de la diversité biologique



## LA BIODIVERSITE POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'ATTENUATION DE LA PAUVRETE



2010 Année internationale de la biodiversité

Préoccupée par l'appauvrissement continu de la diversité biologique, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2010 **Année internationale de la biodiversité** (AIB). Cette année coïncide avec l'échéance de l'objectif adopté en 2002 par les gouvernements, d'assurer, d'ici à 2010, une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique. L'Assemblée générale a désigné le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique centre de liaison pour l'Année internationale de la biodiversité, .... « afin d'appeler l'attention de la communauté internationale sur la question de l'appauvrissement continu de la biodiversité ». L'année, qui a pour thème *La biodiversité c'est la vie, La biodiversité c'est notre vie*, sera célébrée par de nombreuses manifestations, actions et initiatives organisées par une variété d'acteurs et d'organisation dans le monde. En septembre 2010 à New York, une réunion de haut niveau sur la diversité biologique aura lieu avant l'ouverture du débat général de la soixante-cinquième session de l'Assemblée nationale des Nations Unies. En décembre 2010 à Kanazawa, dans la préfecture d'Ishikawa, au Japon, une cérémonie aura lieu pour marquer la clôture de l'AIB et servira de prélude à l'ouverture de l'Année internationale des forêts en 2011.

[www.cbd.int/2010](http://www.cbd.int/2010)

La **Journée internationale de la diversité biologique**, célébrée le 22 mai de chaque année, commémore l'adoption du texte de la Convention le 22 mai 1992 par l'Acte final de la Conférence de Nairobi pour l'adoption du texte convenu de la Convention sur la diversité biologique. La Journée internationale de la diversité biologique aura pour thème *La biodiversité pour le développement et l'atténuation de la pauvreté*. Sa célébration sur ce thème nous offre une occasion unique de sensibiliser le public à l'importance de la diversité biologique pour le développement durable et la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Ce thème est particulièrement pertinent en 2010. En effet, en 2002, les Parties à la Convention sur la diversité biologique se sont engagées à assurer, d'ici à 2010, une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique, à titre de contribution à l'atténuation de la pauvreté et au profit de toutes les formes de vie sur la planète. Des mesures visant à réaliser l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique ont été incorporés dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable adopté à Johannesburg en septembre 2002 et approuvées par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies. Depuis lors, l'objectif de 2010 a été incorporé dans les OMD en tant que nouvelle cible de l'objectif 7 (« préserver l'environnement »). A la dixième réunion de la Conférence des Parties à la CBD, qui aura lieu en octobre 2010 à Nagoya, au Japon, les Parties examineront les progrès réalisés dans la poursuite de l'objectif de 2010 et rechercheront un engagement raffermi à une nouvelle stratégie et de nouveaux objectifs, ainsi qu'à leur mise en œuvre après 2010.

### Remerciements

La présente publication a été élaborée dans le cadre des activités de l'Initiative Biodiversité pour le Développement établie en 2008 par le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. Le Secrétariat exprime sa gratitude et ses remerciements au Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement (BMZ), à l'Agence Française de développement (AFD) et au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'appui qu'ils ont apporté à l'Initiative. Rédigée par le personnel affecté à l'Initiative, la présente publication a bénéficié des commentaires, suggestions et contributions de nombreux membres du personnel du Secrétariat et des relecteurs externes suivants : Nik Sekhran, Andrew Bovarnick, Tim Scott et Joe Corcoran, du PNUD; Håkan Berg, Karin Gerhardt, Pernilla Malmer, Maria Schultz et Susanne von Walter, de Swedbio; Steve Bass et Dilys Roe, de l'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) et Jean Pierre Revéret, Université du Québec à Montréal.

# AVANT-PROPOS



**L'atteinte des trois objectifs** de la Convention sur la diversité biologique est essentielle à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et à la lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi l'objectif de 2010 relatif à la diversité biologique, adopté au Sommet mondial pour le développement durable, a été intégré dans les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Les communautés rurales pauvres dépendent de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes pour leur santé et leur nutrition, et comme filet de sécurité lorsqu'elles sont confrontées à la variabilité du climat et aux catastrophes naturelles. Les citoyens du monde entier dépendent de l'eau fournie par les forêts et les zones humides et de sa purification par celles-ci. Les écosystèmes sains comme les forêts et les marécages, qui renferment d'énormes réservoirs de carbone, sont essentiels à la régulation du climat mondial.

L'appauvrissement de la diversité biologique risque d'accroître la pauvreté et d'entraver le développement. Dans le cadre d'un mémorandum d'entente, signé aux marges de la huitième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui a eu lieu en mai 2008 à Bonn, en Allemagne, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique collaborent pour échanger des connaissances et l'expérience acquise dans l'intégration de la biodiversité dans le développement. Cette collaboration a pour objet de veiller à ce que les pratiques de production des grandes, moyennes et petites entreprises d'importants secteurs économiques tels que la foresterie, l'agriculture, la pêche et le tourisme soient compatibles avec les objectifs de conservation de la diversité biologique. L'un des principaux objectifs de cette collaboration est de renforcer la gestion des aires protégées et des zones de conservation autochtones et communautaires du monde, ce qui implique la formulation de politiques, l'appui au renforcement des institutions, des investissements et des activités sur le terrain destinées à démontrer des approches efficaces de gestion de la diversité biologique.

Grâce à cette brochure, qui traite de la diversité biologique, du développement et de l'atténuation de la pauvreté, nous espérons encourager des abordés et des pratiques de développement qui assurent la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et qui favorisent l'accès

Ahmed Djoghlaoui  
Le Secrétaire exécutif  
Convention sur la diversité biologique



UN Photo/  
Martine Perret

## TABLE DES MATIERES

<b>UN</b>	Introduction : La diversité biologique est le fondement du bien-être humain.....	<b>2</b>
<b>DEUX</b>	La diversité biologique pour le progrès du développement humain et du programme du Millénaire pour le développement .....	<b>10</b>
<b>TROIS</b>	La contribution de la diversité biologique et des services fournis par ses écosystèmes à l'atténuation de la pauvreté et au développement du secteur économique.....	<b>24</b>
<b>QUATRE</b>	Intégrer la biodiversité et le développement : Appel à la coopération au développement.....	<b>36</b>



[www.flickr.com/photos/23045224@N04/3205676821/in/set-72157622083952517/](https://www.flickr.com/photos/23045224@N04/3205676821/in/set-72157622083952517/)

**UN**

## **Introduction : La diversité biologique est le fondement du bien-être humain**

**La conservation de la diversité biologique, son utilisation durable et le partage équitable des avantages dérivés de ses services écologiques sont à la base du bien-être humain. Malheureusement, les statistiques indiquent que la biodiversité est en train de plonger et que les services fournis par les écosystèmes sont gravement entravés. Les bienfaits dispensés par la diversité biologique sont menacés par des décisions en matière de développement qui ignorent la vraie valeur de ces services fournis par la nature à nous tous et en particulier aux plus pauvres d'entre nous. Il est non seulement possible, mais essentiel d'inverser cette tendance négative.**



UN Photo/Eskinder Debebe

**Par 'diversité biologique'**, on entend la vie sur Terre, c'est-à-dire tous les êtres vivants, leurs habitats et les interactions entre eux. Ces interactions nous fournissent des services naturels tels que la production de denrées alimentaires, la fertilité des sols, la régulation du climat, le stockage du carbone, qui sont le fondement du bien-être humain.

Les services que fournissent les écosystèmes peuvent déterminer le développement d'un pays ou d'une région, par exemple, si celui-ci choisit de se consacrer à l'agriculture, à la production de bois d'œuvre, à la pêche, au tourisme ou à un mélange de ces secteurs de production ou d'autres. Toutefois, les moyens que nous employons pour organiser, contrôler et régir nos processus de développement ignorent trop souvent cette réalité et la diversité biologique, ainsi que les services fournis par les écosystèmes s'en trouvent par conséquent érodés et dégradés.

Parmi les plus grands dangers qui menacent la diversité biologique, on compte la perte d'habitat causée par la conversion à grande échelle des terres à l'agriculture et le développement de centres urbains, l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, la surexploitation des ressources naturelles et la pollution<sup>1</sup>. Les changements climatiques viennent à présent ajouter leurs effets à ces pressions cumulatives<sup>2</sup>. On évalue le rythme

actuel de perte d'espèces dû aux activités anthropiques à plus de 100 fois celui de l'extinction naturelle. Selon la liste rouge de l'UICN (2009), 38% de 44 837 étudiées sont menacées et 804 d'entre elles ont disparu. On s'accorde de plus en plus à penser que les signes vitaux de la diversité biologique sont en train de s'effondrer et que la perte de biodiversité pousse les écosystèmes de plus en plus près de seuils ou points de basculement au-delà desquels leur capacité de fournir des services sera gravement compromise.

La détérioration des services fournis par les écosystèmes causée par l'appauvrissement de la diversité biologique a des conséquences graves pour les sociétés et les économies humaines, ainsi que pour la vie future de la planète. Les pauvres sont particulièrement vulnérables à ces conséquences car ils sont souvent directement dépendants de la diversité biologique pour leur survie quotidienne et n'ont pas les moyens de se procurer des produits de substitution. Soixante-dix pour cent de la population pauvre du monde vit dans des zones rurales et dépend directement de la biodiversité pour sa survie et son bien-être. Les pauvres des zones urbaines sont aussi très dépendants de la diversité biologique.

Quoique les écosystèmes doivent continuer à nous fournir des services pour assurer notre bien-être, la diversité biologique est rarement incluse dans l'économie car il s'agit principalement d'un bien public qui n'envoie malheureusement aucun signal dans les marchés. Or, les indicateurs de base comme le taux d'emploi, le PIB, l'inflation, les perspectives financières et économiques, envoient des messages clairs sur le manque de viabilité des processus de développement. Et la condition réelle de la planète est sans doute bien pire que ce que nous pouvons mesurer et surveiller, car un grand nombre de personnes et de communautés fonctionnent dans des systèmes informels, en dehors des principaux systèmes économiques.



FAO/G. Bizzari



UN Photo/Kay Muldoon

Les indicateurs que nous donnent les valeurs économiques et monétaires conventionnelles sont rudimentaires et limités. Le peu que nous savons est néanmoins suffisant pour lancer un appel à l'action d'urgence.

Au fur et à mesure que les effets de la crise économique et financière et des changements climatiques se font sentir, les pays se débattent pour maintenir leurs réussites en matière de développement. Les changements climatiques sont une manifestation, un symptôme du manque de considération accordée à la viabilité environnementale dans le développement. La diversité biologique influence l'évolution du climat aussi bien qu'elle est touchée par celle-ci : d'une part, les changements climatiques sont une cause majeure d'appauvrissement de la diversité biologique, d'autre part la conservation et l'utilisation durable de celle-ci offrent une résistance à la variabilité du climat et aux catastrophes naturelles. Les changements climatiques, les crises alimentaire et économique signalent qu'il est temps d'inclure la durabilité dans les choix du développement. C'est une occasion opportune de réfléchir aux causes fondamentales de ces crises et même plus, de remplacer les politiques, les investissements et les actions quotidiennes par celles qui sont les plus efficaces pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes. Les stratégies et les décisions en matière de développement doivent reconnaître et systématiquement inclure la conservation et l'utilisation

## Encadré 1.1 Diversité biologique et bien-être humain – les faits

### AVANTAGES ECONOMIQUES DU CAPITAL BIOLOGIQUE

- Pourcentage du chiffre d'affaires du secteur pharmaceutique (650 milliards \$US par an) provenant des ressources génétiques : **20 à 50%**.
- Les aires protégées de la Namibie contribuent à 6% du PIB grâce au tourisme, avec un grand potentiel de croissance<sup>1</sup>. Revenu provenant des zones de conservation de la Namibie (et des activités liées à la conservation) Income from Namibia's conservancies (and conservancy-related activities) : **4,1 milliards \$US**<sup>2</sup>. Pourcentage estimatif du total des exportations dues aux dépenses touristiques étrangères : **24%**<sup>3</sup>.
- Contribution du récif de la Grande barrière à l'économie de l'Australie (valeur du tourisme, autres activités récréatives et pêche commerciale) : **6 milliards \$AU**<sup>4</sup>.
- Soixante pour cent des services fournis par les écosystèmes ont été dégradés en cinquante ans et le coût du fait de ne pas avoir mis fin à la perte de la diversité biologique est évalué à **500 milliards \$US**<sup>5</sup>.
- Gigatonnes de carbone stocké dans les parcs nationaux canadiens : **4,43** (milliards de tonnes). Valeur de ce service : de **11 milliards \$US à 2,2 trillards \$US**, selon le prix du marché du carbone.
- Années d'émissions de gaz carbonique (2004) au Mexique compensées par ses aires protégées : **plus de 5**. Valeur de ce service : **12,2 milliards \$US**.

### MOYENS DE SUBSISTANCE ET EMPLOI

- **Près d'un sixième** de la population mondiale dépend des aires protégées pour une grande partie de leurs moyens de subsistance<sup>6</sup>.
- **Plus d'un milliard** d'habitants de pays en développement dépendent de la pêche comme principale source de nourriture et **80%** des ressources halieutiques du monde sont pleinement exploitées ou surexploitées<sup>7</sup>.
- Coût du réseau mondial d'aires marines protégées conservant **20 à 30%** des mers de la planète : **jusqu'à 19 milliards \$US** par an, créant **un million** d'emplois<sup>8</sup>.
- Les zones humides du delta de l'Okavango génèrent **32 millions \$** par an pour les foyers du Botswana, en grande partie grâce au tourisme. Rendement économique total : **145 millions \$, soit 2,6%** du PNB du Botswana.
- Nombre de personnes dans le monde qui dépendent des produits forestiers ligneux et non ligneux : **1,6 milliard**<sup>9</sup>. Taux annuel de déboisement : **13 millions d'hectares** (environ la superficie du Bangladesh)<sup>10</sup>.

### SANTE, NUTRITION ET VULNERABILITE

- Pourcentage de la population africaine qui, selon les estimations de l'OMS, dépend de la médecine traditionnelle (plantes et animaux) pour leurs besoins de santé : **80%**.
- Nombre de personnes dans le monde qui dépendent de médicaments dérivés de plantes forestières pour leurs soins de santé : **1 milliard**<sup>11</sup>.
- Environ **8%** des **52 000** plantes médicinales utilisées aujourd'hui sont menacées d'extinction<sup>12</sup>.
- Nombre de fois qu'un habitant d'un pays pauvre est plus susceptible d'être touché par une catastrophe naturelle liée aux changements climatiques qu'un habitant d'un pays riche : **79**<sup>13</sup>.

durable de la diversité biologique pour réaliser le développement durable et réduire de manière appréciable la pauvreté dans le monde.

## Que contient ce livret ?

Le présent ouvrage a pour objet de démystifier et d'illustrer la contribution de la diversité biologique au développement dans ses diverses dimensions et de suggérer des voies de développement humain et économique qui reconnaissent, maintiennent et restaurent la biodiversité. La section 2 décrit dans les grandes lignes comment la diversité biologique contribue au développement humain et au Programme du Millénaire pour le développement et la section 3 montre comment la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes contribuent au développement du secteur économique, en mettant l'accent sur l'agriculture et la production alimentaire, la pêche, l'aménagement des forêts et le tourisme. La partie 4 offre au lecteur une perspective de la coopération au développement en tant que charnière critique pour renforcer les systèmes nationaux de gestion de la diversité biologique, ainsi que certaines possibilités à considérer en faisant face au grave problème de l'appauvrissement de la diversité biologique. On y trouvera des exemples d'initiatives novatrices visant à améliorer la gestion de la biodiversité.

www.flickr.com/photos/  
photocracy1/2864456706/



# LE CAPITAL ENVIRONNEMENTAL

## Services fournis par la diversité biologique

### Diversité génétique

- des cultures et du bétail adaptables aux changements
- base de la sécurité alimentaire future

### Diversité des espèces

- biens pour la subsistance, la santé, le troc et le commerce
- matériaux pour petites activités productrices de revenus

### Diversité des écosystèmes

- services fournis par les écosystèmes

La diversité biologique au sein des espèces, entre elles, et des écosystèmes est essentielle au bien-être humain et à l'atténuation de la pauvreté

## Services fournis par les écosystèmes

### Soutien

- Le cycle des nutriments
- La formation des sols
- La production primaire
- ...

### Approvisionnement

- Alimentation
- Eau douce
- Bois et fibre
- Combustibles
- ...

### Régulation

- Régulation du climat
- Prévention des inondations
- Prévention des maladies
- Purification de l'eau
- ...

### Culture

- Esthétique
- Spiritualité
- Education
- Récréation

Vie sur terre - Biodiversité

FLUX ÉCONOMIQUES

## Éléments constitutifs du bien-être humain

### Sécurité

- Sécurité personnelle
- Sécurité des ressources
- Protection contre les catastrophes

### Santé

- Force
- Bien-être
- Accès à un air propre et une eau salubre

### Bonnes relations sociales

- Cohésion sociale
- Respect mutuel
- Capacité d'aider les autres

### Éléments de base du bien-être

- Moyens de subsistance adéquats
- Alimentation suffisante et nutritive
- Logement
- Accès aux biens

### Liberté de choix et d'action

Possibilité de réaliser ce que l'on veut être et faire

## Indicateurs de croissance économique favorable aux pauvres

- Production
- Consommation
- Revenu
- Production de revenu
- Economies
- Investissements et flux du commerce
- PIB
- Balance des paiements
- Recettes en devises
- Accès et disponibilité d'eau salubre, d'assainissement, de denrées alimentaires, de logement, d'énergie, de soins de santé, etc.

Source: Adapté de l'EM 2005



UN Photo/Ray Witlin

## DEUX

# La diversité biologique pour le progrès du développement humain et du programme du Millénaire pour le développement

La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique créent des possibilités d'atténuer la pauvreté et d'améliorer le bien-être humain. L'inversion de l'appauvrissement de la diversité biologique est une dimension essentielle du programme du Millénaire pour le développement et contribue aux progrès accomplis dans la poursuite des Objectifs du Millénaire pour le développement de réduire l'extrême pauvreté et la faim, d'assurer la santé et l'éducation pour tous, de préserver l'environnement et de coopérer à l'échelon international.

## Conservation et utilisation durable de la diversité biologique — une assise pour le développement humain

La conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique créent des possibilités d'atténuer la pauvreté et d'améliorer le bien-être humain. Dès le rapport mondial de 1992 du PNUD sur le développement humain, les liens entre la pauvreté, l'environnement biophysique et le développement humain ont été soulignés :

**L'un des plus grands dangers qui menace le développement humain et économique provient de la pauvreté croissante et de la dégradation de l'environnement qui menacent les générations actuelles et futures... les pauvres sont démesurément exposés aux dangers environnementaux et aux risques pour la santé posés par la pollution, des logements inadéquats, l'insuffisance de l'assainissement, la pollution de l'eau et le manque d'autres services de base. Un grand nombre de ces personnes qui vivent déjà dans des situations précaires habitent aussi les zones les plus écologiquement vulnérables<sup>16</sup>.**

En outre, le rapport de 1994 sur le développement humain a mis en relief le lien entre le développement humain et la viabilité, soulignant que le développement humain n'est pas simplement un objectif momentané, mais un but qu'il faut assurer tant pour la génération actuelle que les générations futures, que le développement que nous nous évertuons à atteindre doit être durable et qu'il n'y a pas de contradiction entre les objectifs du développement et ceux de la conservation écologique. Aujourd'hui, le rapport mondial de 2008 sur le développement humain et le changement climatique expose les mécanismes par lesquels les changements climatiques pourraient arrêter ou inverser le développement humain : réduction de la productivité agricole et de la sécurité alimentaire; hausse du stress et de l'insécurité hydriques; exposition accrue aux inondations côtières et aux phénomènes météorologiques extrêmes; effondrement des écosystèmes et extinction des espèces; augmentation des risques pour la santé humaine.

**Plusieurs pays ont inclus des considérations environnementales dans leur rapport national sur le développement humain. Le rapport de 2005 de l'Ouganda, intitulé 'Lier l'environnement au développement humain : un choix délibéré', souligne que les mesures prises pour réaliser le septième objectif du Millénaire (assurer un environnement humain durable) ont aussi produit des résultats quant aux autres objectifs du Millénaire et vice versa.**



UN Photo/  
Evan Schneider

### Encadré 2.1 La diversité biologique et la résilience dans l'indice du bonheur national brut du Bhoutan<sup>16</sup>

Le gouvernement du Royaume du Bhoutan a adopté l'indice du Bonheur National Brut (BNB) qui place le bonheur et le bien-être au centre du progrès ou développement de la société. Le BNB est composé de neuf dimensions auquel le gouvernement attache une valeur égale : 1) le bien-être psychologique, 2) l'utilisation du temps, 3) la vitalité de la communauté, 4) la culture, 5) la santé, 6) l'éducation, 7) la diversité écologique et la résilience, 8) le niveau de vie, et 9) la gouvernance. Il examine l'état des ressources naturelles du Bhoutan, les pressions sur les écosystèmes, les différentes interventions d'aménagement et les données perceptives sur l'écologie. Dans cette dimension, les indicateurs employés comprennent des indicateurs de dégradation écologique, de connaissances et de boisement. Cet indice guide les planificateurs du Bhoutan dans l'élaboration de leurs politiques et programmes.

Le développement humain a pour objectif d'élargir la gamme des choix offerts à la population et d'accroître les libertés des individus ainsi que leurs possibilités d'agir. Le but est de permettre à tout le monde de vivre une vie longue et saine, d'acquérir des connaissances et d'avoir accès aux ressources nécessaires pour garantir un niveau de vie adéquat. Il permet aux êtres humains de participer à la vie de leur communauté, ainsi qu'aux décisions qui les touchent, tout en préservant une qualité de vie pour les générations futures et en assurant l'égalité pour tous les hommes et les femmes.

Élargir la gamme des choix offerts à la population nécessite la sélection et l'élaboration de politiques, des investissements et des actions. Cela implique le développement des capacités institutionnelles et l'habilitation afin d'éclairer les décisions concernant la diversité biologique et la croissance, en particulier dans le contexte local et les débats concernant les compensations réciproques, la vulnérabilité, l'équité, la viabilité, et la reconnaissance de la valeur des services fournis par les écosystèmes.

En fin de compte, ce que nous mesurons détermine ce que nous recherchons et, inversement, ce que nous recherchons influence ce que nous mesurons. En partant de ce principe, beaucoup ont cherché à mesurer le bien-être sociétal. La Commission sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social<sup>17</sup> élabore actuellement un système statistique qui complète

la mesure de la production économique par des mesures qui prennent en compte le bien-être des individus et la viabilité. Les facteurs environnementaux sont des mesures clef. Plus particulièrement, la Commission est consciente de la nécessité d'élaborer un indicateur de la proximité de la société de niveaux dangereux de détérioration environnementale tels que ceux qui sont associés aux changements climatiques et à l'épuisement des stocks de poissons.

### **Des choix de développement durable qui soutiennent le progrès humain et économique, ainsi que le Programme du Millénaire pour le développement.**

Le programme du Millénaire pour le développement de lutte pour la paix, le développement et les libertés fondamentales met l'accent sur l'élimination de la pauvreté et de la faim, l'assurance de la santé et de l'éducation pour tous, un environnement durable et la coopération internationale. La diversité biologique et les biens et services fournis par les écosystèmes sont essentiels à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et l'inversion du rythme de perte de la biodiversité fait partie intégrante de ce programme.

L'objectif 7 du Millénaire pour le développement, préserver l'environnement, réaffirme les principes du développement durable adoptés au Sommet Planète Terre de Rio. Son but est « d'intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales ». Il déclare ainsi que les perspectives futures de la diversité biologique ne sont pas prédéterminées et il renforce la reconnaissance, à l'échelle mondiale, qu'inverser la tendance à l'appauvrissement de la diversité biologique est la principale pierre de gué vers le développement et que la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique sont le fondement de tout progrès vers la réalisation de tous les OMD.

Les liens entre les services fournis par les écosystèmes et assurés par la diversité biologique et les OMD de réduire la pauvreté, la faim, de combattre les maladies et d'améliorer la santé des mères et des enfants sont profonds et multiples. La diversité et la qualité des biens et des services fournis par les écosystèmes dépendent des choix sociétaux, institutionnels et individuels qui sont faits au sein de nos processus de développement, choix qui sont typiquement exprimés dans les politiques nationales et mis en œuvre dans des programmes à l'échelon national et infranational. Vu l'appauvrissement continu de la diversité biologique, il est temps

#### **Encadré 2.2 L'environnement pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement<sup>19</sup>**

L'initiative PEP (Partenariat Environnement-Pauvreté) est un réseau d'organisations internationales et d'ONG pour le développement et l'environnement, dont le PNUD, le PNUF, l'UNEP, l'UICN et le WRI. En 2005, il a présenté un message au Sommet mondial à New York, fondé sur un ensemble d'ouvrages analytiques et de consultations destinés à clarifier les rapports complexes entre la réduction de la pauvreté et la viabilité de l'environnement : « Les pauvres du monde dépendent énormément des sols fertiles, de l'eau salubre et de la santé des écosystèmes pour leurs moyens de subsistance et leur bien-être ». Le Partenariat a recommandé que l'appui des donateurs soit axé sur les domaines suivants :

- Grande augmentation de **l'investissement** dans les actifs environnementaux.
- Renforcement des **institutions**
- Elaboration d'**approches intégrées** destinées à placer des investissements favorables aux pauvres au cœur du développement national – stratégies de réduction de la pauvreté et planification sectorielle à tous les niveaux
- **Changements favorables aux pauvres dans la gouvernance environnementale**
- **Instruments de marché** novateurs propres à encourager les investissements favorables aux pauvres dans l'aménagement de l'environnement et la fourniture de services environnementaux
- **Base d'information consolidée** pour la prise de décisions

de réformer les politiques, de renforcer les institutions, ainsi que les investissements concomitants.

**Investir dans la diversité biologique, ce n'est pas seulement optimiser les avantages en matière de développement; c'est aussi prévenir des pertes au niveau national, régional et mondial sur le plan des progrès vers la réalisation des OMD, pertes causées par la dégradation de l'environnement et les catastrophes climatiques. L'appauvrissement de la diversité biologique a des conséquences énormes pour la réduction de la pauvreté et rend la réalisation des OMD difficile. Haïti, par exemple, qui était autrefois un pays pleinement boisé, a perdu 97% de son couvert forestier. C'est à présent le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidentale, 65% des habitants vivant de moins 1 \$ par jour. Ce pays a aussi l'un des taux les plus élevés de mortalité infantile, d'enfants de moins de 5 ans et maternelle de l'hémisphère occidentale (la diarrhée étant la principale cause de décès) et 90% de ses enfants sont infectés de manière chronique par des parasites intestinaux qui leur sont transmis par l'eau qu'ils boivent. Cette situation tragique est liée à la perte de services écologiques (précipitations, prévention de l'érosion du sol, purification de l'eau) fournis par les forêts.**



FAO/G. Bizzari

## Diversité biologique, santé et nutrition

La recherche scientifique révèle un nombre croissant de liens entre la diversité biologique, la santé et le bien-être humains. L'existence de toute une variété d'écosystèmes, de différentes espèces et de la diversité génétique est essentielle au maintien de la santé humaine, assurant la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate, la résistance aux maladies infectieuses et à transmission vectorielle, la santé mentale, et réduisant le risque de catastrophes naturelles.

La diversité génétique des cultures est essentielle au maintien de la résistance des cultures aux organismes nuisibles et aux maladies, ainsi qu'à l'adaptation des systèmes agricoles à l'évolution du climat. En tant que base du développement de nouvelles variétés de cultures et de l'amélioration des cultures existantes, la diversité génétique deviendra de plus en plus importante pour assurer la sécurité alimentaire à différentes échelles. Notre capacité de produire assez de vivres, ce qui est essentiel à la réalisation du premier OMD, dépendra de notre gestion des écosystèmes agricoles et de la diversité des cultures – au niveau génétique, des espèces et des paysages.

Mais il ne suffit pas d'éliminer et d'éviter la faim pour garantir la santé. Le manque de micronutriments tels que l'iode, la vitamine A et le fer est aussi une importante cause de mauvaise santé. En outre, les maladies telles que l'obésité, la maladie cardiovasculaire, le diabète de type II et les cancers, souvent associés à l'affluence, deviennent de plus en plus fréquentes parmi les personnes plus pauvres, tant dans les pays industrialisés que

dans les pays en développement. N'ayant pas les moyens de choisir des aliments plus sains et ayant abandonné la diversité des légumes locaux et des variétés de cultures traditionnelles qui ont souvent plus de valeur nutritive que les variétés modernes, leur régime comprend de plus en plus de glucides et de lipides raffinés.

Par ailleurs, le changement et la perturbation des écosystèmes peut rendre les êtres humains plus vulnérables aux maladies, au fur et à mesure que les habitats et les cycles de vie des organismes pathogènes sont transformés.

**Les effets des activités anthropiques sur l'environnement ont été associés aux poussées de paludisme, de dengue hémorragique, de SRAS, d'Ebola, de fièvre de Marburg, de syndrome pulmonaire à hantavirus, de fièvre aviaire et d'échinococcose.**

Le rôle important que joue la diversité biologique dans l'atténuation des maladies et de la mauvaise santé est clair. Plusieurs études montrent que :

- Les habitants des zones à plus grande variété de faune aviaire sont moins susceptibles d'attraper le virus West-Nile
- Une plus grande diversité d'espèces vertébrées peut réduire l'incidence de la maladie de Lyme (propagée principalement par les souris)
- En Amazonie péruvienne, on a observé que les moustiques associés au paludisme piquaient les gens 278 fois plus fréquemment dans les zones déboisées que dans les zones où la forêt prédominait encore
- Chez les communautés qui vivent près du parc de Ruteng en Indonésie, on note moins de cas de paludisme et de dysenterie, moins de jours d'école manqués à cause de maladie et moins de faim associée aux mauvaises récoltes que dans les communautés qui ne vivent pas à proximité de forêt intacte. Les villages voisins du parc jouissent aussi d'une eau de meilleure qualité<sup>20</sup>.

La diversité biologique est aussi importante pour la santé humaine en ce qu'elle fournit des produits pour soigner et guérir les maladies. Trois quarts de la population mondiale dépendent de la médecine traditionnelle à base de plantes. En outre, on estime qu'environ la moitié des médicaments synthétiques utilisés dans le monde sont d'origine naturelle. Des centaines de ces plantes sont menacées d'extinction<sup>21</sup>.

**La réserve forestière atlantique de 202 hectares qu'entoure la ville brésilienne de Joao Pessoa renferme plus de 480 plantes médicinales et fournit 10% de l'approvisionnement en eau de la ville.**



Nathan Dappen  
www.flickr.com/photos/  
ecoagriculture/2422572171/

Les services culturels fournis par les écosystèmes présentent aussi de grands avantages pour la santé mentale des êtres humains. Pour les communautés autochtones et locales dont les cultures et modes de vie sont liés de façon complexe à la nature et aux lieux naturels, la perturbation des écosystèmes et la déperdition des éléments constitutifs de la diversité biologique peut être dévastatrice, non seulement sur le plan matériel, mais aussi sur le plan psychologique et spirituel. Dans les centres urbains, un nombre croissant de personnes visitent les espaces verts et les parcs pour leurs loisirs et le sport, ce qui contribue sans aucun doute à leur santé mentale et physique.

### Les liens entre la diversité biologique, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci

Les changements climatiques sont une manifestation et un symptôme du fait que la viabilité environnementale n'est pas suffisamment prise en compte dans les voies du développement. Les changements climatiques ont des conséquences sur les personnes, les écosystèmes et les économies. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), une hausse moyenne de température de plus de 1,5 à 2,5 degrés menacerait d'extinction 20 à 30% des espèces<sup>23</sup>. Les changements climatiques augmentent en outre la vulnérabilité des pauvres en milieu rural

car ils dépendent souvent du régime des précipitations et sont gravement touchés par la sécheresse, les tempêtes et les inondations.

Le changement climatique est un avertissement de la nécessité d'intégrer la durabilité dans les choix de développement. L'abord des défis interdépendants posés par le changement climatique et la diversité biologique peut être considéré comme le nouveau paradigme du développement, qui met en relief les huit dimensions suivantes :<sup>23</sup>

1. Les changements climatiques et la diversité biologique sont interdépendants : l'évolution du climat a une incidence sur la diversité biologique et vice versa.
2. Les changements observés dans le climat ont déjà eu des effets néfastes sur la diversité biologique au niveau des espèces et des écosystèmes; d'autres changements dans la diversité biologique et le climat sont inévitables.
3. La résilience de la diversité biologique par rapport aux changements climatiques peut être accrue en réduisant les contraintes s'exerçant sur l'environnement qui ne sont pas dues au climat de pair avec des stratégies de conservation, restauration et de gestion durable.
4. Une adaptation fondée sur les écosystèmes, intégrant la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes dans une stratégie globale d'adaptation aux changements climatiques peut être efficace par rapport au coût et produire des avantages sociaux, économiques et culturels.

**5.** Une série de mesures de gestion de l'utilisation des terres, y compris la réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts (REDD) peut fournir un moyen efficace d'atténuer le changement climatique et conserver la biodiversité.

**6.** Les activités d'adaptation aux effets des changements climatiques peuvent avoir des effets positifs et négatifs sur la diversité biologique, mais des outils sont disponibles pour accroître les effets positifs et réduire les effets néfastes.

**7.** Les sources d'énergie renouvelable qui remplacent l'utilisation des combustibles fossiles, et les techniques de géo-ingénierie peuvent avoir des effets néfastes sur la diversité biologique selon leur conception et application.

**8.** La prise en compte des valeurs économiques et non économiques de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, ainsi que des incitations et instruments connexes peut être avantageuse lors de la mise en œuvre d'activités relatives aux changements climatiques.

**Les changements climatiques sont un facteur principal d'appauvrissement de la diversité biologique et, à long terme, leur modération sauvegardera la biodiversité et les services fournis par les écosystèmes. La protection de la diversité biologique contribuera à son tour à modérer les changements climatiques et à s'adapter à ses conséquences inévitables.**

La conservation et l'utilisation de la diversité biologique donne de la résilience contre la variabilité du climat et les catastrophes naturelles. La diversité biologique augmente la capacité de tout système socio-écologique aussi bien de résister aux perturbations (causées par le climat ou par des chocs économiques) que de récupérer et de se renouveler par la suite. Très peu de décideurs sont conscients de cette importante contribution de la diversité biologique. Il importe au plus haut point de reconnaître les possibilités d'adaptation au changement mondial offertes par les écosystèmes sains. La Commission du changement climatique et du développement<sup>24</sup> déclare que : « de mettre en relief le rôle que jouent les écosystèmes dans l'adaptation révèle un certain nombre d'options bénéfiques à tous. Il s'agit d'augmenter le flux des services fournis par les écosystèmes et d'aider les groupes désavantagés à faire face aux effets futurs du changement climatique. Ces stratégies peuvent conduire à une réduction du risque et peuvent aussi contribuer aux tentatives de favoriser une transition à l'atténuation de la pauvreté dans les communautés rurales. »



Martin Sharmen,  
www.flickr.com/photos/sharmen  
/14929270/in/set-222534/

**La conservation des mangroves, des zones humides et des récifs de corail protège les zones côtières contre les catastrophes liées aux conditions météorologiques.**

### **Les aires protégées : pierre angulaire de la conservation de la biodiversité**

Les aires protégées (parcs, réserves naturelles, etc.) sont la pierre angulaire des efforts déployés pour conserver les espèces et les écosystèmes de la planète. Elles jouent aussi un rôle important en maintenant les moyens de subsistance des populations locales et en contribuant au bien-être économique et social. Elles réduisent le risque de catastrophes naturelles en contribuant à contrecarrer les effets des changements climatiques grâce au fait d'éviter le déboisement et au soutien du maintien des services fournis par les écosystèmes au sein et au-delà de leurs limites. Cependant, la désignation d'une zone en tant qu'aire protégée ne représente que la première étape. Afin d'assurer des avantages pour la diversité biologique et pour les êtres humains, les aires protégées doivent être soigneusement planifiées et bien aménagées. Il est important de prendre en compte des questions telles que la pollution, les changements climatiques, le tourisme irresponsable, une infrastructure mal située et la demande accrue de terres et de ressources hydriques, qui exercent toutes une pression continue sur les aires protégées et les services écologiques qu'elles fournissent. Lorsqu'elles sont bien planifiées et mises en œuvre judicieusement, les avantages des aires protégées dépassent de loin leur coût.

**La superficie terrestre et marine protégée a considérablement augmenté au cours des trois dernières années, pour atteindre en 2008 12% de la planète (soit 12 millions de km<sup>2</sup> de terres et quelques 3 millions de km<sup>2</sup> de zones marines). Il est cependant nécessaire de les étendre, notamment à des écosystèmes qui sont actuellement sous-représentés ou qui ne le sont pas du tout.**

Les principes de l'équité, de la participation, de la gouvernance et du partage des coûts et des avantages sont de plus en plus abordés à l'échelon national et incorporés dans les politiques nationales.

- **La Colombie** a encouragé la création et l'incorporation à l'échelle locale et régionale d'un ensemble complexe de réserves, territoires autochtones, aires protégées gérées en collaboration, aires protégées privées et aires protégées par des populations locales.
- **L'Australie** a créé 22 aires protégées autochtones couvrant 14 millions d'hectares et mettant en œuvre de nouvelles sortes de programmes de conservation.
- **Le Canada** a créé des aires protégées des Premières nations.
- **Le Madagascar** a commencé à diversifier les types de gouvernance des aires protégées.
- **L'Inde** est en train de créer des aires protégées qui peuvent être gérées de manière collaborative avec divers ministères et des communautés locales, et celles qui seront gérées par les communautés locales elles-mêmes<sup>25</sup>.

La gouvernance des aires protégées et les régimes nationaux de gestion efficace des compensations réciproques qui bénéficient aux communautés autochtones et locales demeurent un défi et impliquent la diversification de la gouvernance avec des régimes plus participatifs et reposant sur la collectivité.

UN Photo/Oddbjorn Monsen



Le PNUD appuie le programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique en liant plus étroitement la gestion des aires protégées au programme de développement. Cet investissement dans les aires protégées – largement financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) – a conduit à la création de 127 nouvelles aires protégées couvrant une superficie de 10,02 millions d'hectares, et 163 autres nouvelles aires protégées couvrant 89,6 millions d'hectares sont en cours de création. Les communautés locales sont impliquées en qualité de co-gestionnaires de ces aires protégées, contribuant ainsi à améliorer l'équité sociale et à assurer la viabilité sociale des parcs à long terme. Les terres et les moyens de subsistance étant étroitement liés, 90% de ces projets sont particulièrement axés sur la réduction de la pauvreté.

### Encadré 2.3

#### Les aires protégées sont bénéfiques aux être humains et à la diversité biologique

- Nées d'une réforme de la gouvernance en 1996 qui a lancé le Community-Based Natural Resource Management Program (programme communautaire de gestion des ressources naturelles), **les aires protégées de la Namibie** couvrent à présent 11,9 millions d'hectares des plaines de ce pays, connues dans le monde entier pour la richesse de leur faune et flore sauvages. Ces aires protégées ont bénéficié à plus de 230 000 personnes sous la forme d'emplois, dividendes en espèces, viande de brousse, création de compétences et divers projets de développement social. Elles ont aussi permis la récupération de diverses espèces sauvages, dont l'éléphant, le zèbre, l'oryx, le koudou et le springbok<sup>26</sup>.
- Les guides touristiques locaux du **parc national de Tortuguero au Costa Rica** gagnent 2 à 4 fois le salaire minimum pendant une période de cinq mois. 359 emplois liés à l'écotourisme ont été créés, et un lycée local, une clinique et de meilleures installations de traitement de l'eau et des déchets ont été mis en place<sup>27</sup>.
- Entre 2003 et 2005, le tourisme dans quatre aires protégées de **Nouvelle-Zélande (West Coast, Abel Tasman National Park, Queen Charlotte Track, et Fiordland National Park)** a généré 4000 emplois (l'équivalent de 15% de tous les emplois dans les quatre zones), 130 millions \$NZ en revenu direct des ménages et 560 millions \$NZ de revenu<sup>28</sup>.
- **Une initiative de conservation des tortues de mer mise en œuvre au Brésil et au Mexique** a non seulement protégé la population restante de tortues de mer dans les deux communautés, mais elle a considérablement amélioré le bien-être des foyers locaux : le revenu familial, le pourcentage de logements dotés d'eau courante, d'égouts et d'électricité, et le nombre d'écoles et de cliniques dans chaque communauté avaient tous augmenté depuis le début de l'initiative. L'alimentation et la nutrition avaient aussi augmenté, de même que la valeur des terres dans les deux zones<sup>29</sup>.
- Le **programme de conservation de Torghar**<sup>30</sup> lancé par des chefs de tribu a créé une aire de conservation de la nature et de chasse aux trophées dans la **région montagnaise du nord-est du Pakistan**. Depuis la mise en œuvre de ce programme, la chasse aux trophées a généré plus de 1 716 800 \$US. Les fonds ont été utilisés pour améliorer l'approvisionnement en eau et les soins de santé des communautés locales, pour fournir l'éducation et la formation professionnelle et pour améliorer les systèmes agricoles, y compris l'établissement de jeunes peuplements d'arbres fruitiers et à bois de feu pour les vergers.



## TROIS

# La contribution de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes à la réduction de la pauvreté et au développement du secteur économique

Hamed Saber  
[www.flickr.com/photos/hamed/254006634/in/set-72157594587822475/](https://www.flickr.com/photos/hamed/254006634/in/set-72157594587822475/)

La contribution de la diversité biologique au bien-être humain et économique est particulièrement importante dans des secteurs de production majeurs tels que la pêche, l'agriculture, la foresterie et le tourisme. Une gestion et une gouvernance adéquates de ces secteurs, qui reconnaissent les dépendances de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes, sont essentielles pour assurer des avantages continus pour la population ainsi que les possibilités de réduction de la pauvreté et de développement économique.



UN Photo/Évan Schneider

UN Photo/Fred Noy

« Le bien-être de toutes les populations du monde dépend fondamentalement et directement des services fournis par les écosystèmes »<sup>31</sup>. Les pauvres du monde, en particulier ceux des zones rurales, dépendent des ressources biologiques pour jusqu'à 90% de leurs besoins, notamment l'alimentation, les combustibles, la médecine, le logement et le transport. Pour 1,1 milliard de personnes vivant dans l'extrême pauvreté, la préservation des biens et des services fournis par les écosystèmes est essentielle à leur survie quotidienne.

**Au Burkina Faso, 92% de la population active est employée dans l'agriculture et la pêche; leur bien-être dépend donc d'une agriculture et d'une pêche durables, qui leur fournisse aussi des possibilités d'améliorer leurs moyens de subsistance.**

La condition, la gestion et la gouvernance des écosystèmes dans toutes les régions et plus particulièrement en Afrique sub-saharienne, est un facteur déterminant des chances de réussite de la lutte contre la pauvreté et de la réalisation du développement humain. Des pays comme la Zambie reconnaissent la valeur de la diversité biologique en tant que capital à haut rendement. Pendant les dix dernières années, le pays a dû affronter les effets d'entraînement d'une pauvreté croissante : la chasse excessive, la déperdition du couvert forestier et la transformation des zones humides en prairies naturelles au profit de l'agriculture. Face à ces défis, le gouvernement zambien a fait équipe avec le PNUD et d'autres partenaires pour faire de la protection de la diversité biologique une priorité. Il a identifié des aires protégées nationales contenant plusieurs aspects des écosystèmes de la Zambie et œuvrera à s'assurer que ces zones sont protégées de manière effective contre les pressions anthropiques grâce à une gestion efficace.

L'économie mondiale et les économies nationales et infranationales dépendent aussi largement de la diversité biologique et des services dispensés par les écosystèmes. En effet, l'agriculture et la production de

vivres, la pêche, la foresterie, le tourisme, contribuent tous grandement au développement économique et de la biodiversité qui est actuellement sous-évaluée. Maints pays en développement dépendent de l'exportation de ressources naturelles, telles que les produits de base agricoles, les matières premières et les services écotouristiques. S'ils sont bien gérés et gouvernés, ces actifs qui reposent sur la biodiversité peuvent produire des avantages économiques importants, veiller à ce que les riches ne deviennent pas pauvres et contribuer à l'élimination de la pauvreté.

**On évalue le capital naturel des pays en développement à un quart de la richesse totale, comparé à 13% dans les pays à revenu moyen et 2% dans les pays à revenu élevé de l'OCDE<sup>32</sup>.**

### L'agriculture et la production alimentaire

L'agriculture est tout aussi essentielle aux pays développés qu'aux pays en développement. Elle est à la fois source de nourriture de base (substances nutritives, calories) pour les populations et de matières premières pour l'industrie. L'agriculture est essentielle aux moyens de subsistance des pauvres en milieu rural; elle est le plus important secteur économique, employant plus d'un milliard de travailleurs à l'échelle mondiale. C'est aussi le secteur où sont concentrés la majorité des pauvres et des personnes vivant dans l'extrême pauvreté<sup>33</sup>.

L'agriculture dépend fondamentalement de la diversité biologique et des services fournis par les écosystèmes : les espèces de cultures et de bétail et leur diversité génétique. La diversité génétique des cultures offre aux sociétés humaines un matériel d'adaptation aux changements climatiques. Les espèces de vers de terre, de champignons, de micro-organismes du sol, la flore et la faune entourant les zones agricoles soutiennent les services fournis par les écosystèmes, tels que la pollinisation et le cycle des substances nutritives, et ceux-ci, à leur tour, soutiennent l'agriculture.

« La production alimentaire devra changer radicalement pour mieux servir les pauvres et ceux qui souffrent de la faim si le monde veut faire face à la population croissante et au changement climatique tout en évitant la désagrégation sociale et l'effondrement de l'environnement »<sup>34</sup>.

Il faut rehausser les investissements dans l'agriculture durable, afin de garantir la viabilité des exploitations agricoles en tant que sources de nourriture, de fibre, de moyens de subsistance et zones de reproduction de la diversité biologique, ainsi que des puits de carbone. L'agriculture durable est une stratégie efficace d'augmentation de la sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté. Elle favorise la production alimentaire sans épuiser les ressources de la terre ou polluer l'environnement. L'agriculture durable garantit la sécurité alimentaire des pauvres et de petits agriculteurs, offre des possibilités de commerce aux pays en développement, et restaure et améliore les écosystèmes.

### Encadré 3.1 Agriculture organique<sup>35</sup>

La production organique contribue à la conservation du sol, de l'eau et de la biodiversité tout en fournissant la diversité nécessaire à une nutrition saine, en utilisant les ressources locales et les connaissances traditionnelles et renforçant ainsi les communautés agricoles.

- **Superficie** : 32,2 millions d'hectares de terre agricole sont consacrés à l'agriculture organique et gérés par plus de 1,2 millions de producteurs, y compris des petits exploitants dans 141 pays du monde<sup>36</sup>.
- **Productivité** : Une étude de 114 cas de conversion à des méthodes de production organiques ou quasi-organiques en Afrique a révélé une hausse de la productivité agricole de 116% et de meilleurs niveaux de capital naturel, humain, social et financier.
- **Possibilités d'exportation pour les pays en développement** : la demande de produits organiques a augmenté à l'échelon mondial et les ventes ont atteint plus de 5 milliards \$US par an. Les ventes internationales de produits alimentaires et de boissons organiques ont triplé de 1999 à 2007, pour dépasser 46 milliards \$US<sup>37</sup>.
- **Suppléments de prix et revenus accrus** : En Ouganda, les prix à la production des ananas, du gingembre et du coton organiques sont respectivement 80%, 185% et 33% plus élevés que ceux des produits conventionnels.
- **Changements climatiques** : les estimations indiquent que les émissions de CO<sub>2</sub> par hectare des systèmes d'agriculture organique sont 48 à 68% plus basses que dans les systèmes conventionnels<sup>38</sup>; en outre, les champs organiques séquestrent 3 à 8 tonnes de carbone de plus par hectare que l'agriculture conventionnelle. « La conversion des 64 millions d'hectares de maïs et de soja des Etats-Unis à la production organique séquestrerait assez de carbone pour satisfaire à 73% des objectifs de Kyoto pour la réduction du CO<sub>2</sub> dans ce pays.<sup>39</sup> »
- **Création d'emplois** : l'agriculture organique emploie en moyenne 30% de main d'œuvre de plus que la production conventionnelle, créant 172 000 emplois par an. Au Mexique, le nombre d'emplois créés par l'agriculture organique s'élevait à 171 251 en 2007 comparé à 13 785 en 1996.

Le café poussé à l'ombre est un bon exemple d'agriculture durable. Il présente des avantages bien plus grands au niveau de la biodiversité et du développement que la culture du café exposé au soleil car le café est planté dans des couverts d'arbres et de végétation tropicaux indigènes qui assurent un habitat aux oiseaux chanteurs, aux chauves-souris et à bien d'autres espèces. Les arbres et la végétation donnent des fruits et d'autres produits qui permettent aux exploitants de diversifier leur régime alimentaire et leur revenu. Le cycle des substances nutritives, la prévention de l'érosion des sols et la rétention de l'eau de la végétation tropicale permettent au café d'être cultivé avec peu de nécessité d'utiliser des engrais chimiques ou des herbicides. En outre, le café planté à l'ombre bénéficie à la diversité biologique en soutenant la diversité génétique des forêts tropicales. Au cours des dernières années, le café certifié planté à l'ombre est devenu plus populaire, augmentant les revenus des cultivateurs de café. En 2005, l'Alliance pour la défense des forêts pluviales a certifié 92 000 hectares de terres comme produisant du café poussé à l'ombre. En 2008, ce chiffre avait atteint 160 000 hectares.

### La pêche

Plus de 3 milliards de personnes dépendent de la diversité biologique marine et côtière pour vivre, en particulier dans les pays en développement, où la pêche est le principal moyen de subsistance et la principale activité commerciale<sup>40</sup>. Pour environ un milliard de personnes, surtout dans les pays à faible revenu, la pêche est la source primaire de nourriture. A l'échelle mondiale, la pêche marine fournit 16% de toutes les protéines consommées<sup>41</sup>. La pêche joue aussi un rôle essentiel dans les moyens d'existence de millions d'être humains dans le monde. On estime que 38 millions de personnes sont employées directement dans la pêche et encore beaucoup plus dans les divers stades de transformation<sup>42</sup>.

La pêche est une importante source d'avantages économiques. La FAO évalue les pêches marines et intérieures mondiales à la première vente à 91,2 milliards \$US<sup>43</sup>. Les eaux intérieures ont, elles aussi, une grande valeur économique, les rivières tropicales et la pêche intérieure produisant environ 5,58 milliards \$US par an et les services dérivés des zones humides ayant une valeur estimative de 70 milliards \$US par an<sup>44</sup>. La pêche récréative est une source de plus en plus importante de revenus. Les pêcheurs de l'UE dépensent actuellement environ 2,5 milliards \$US par an, presque l'équivalent de la pêche commerciale (20 milliards €) en 1998<sup>45</sup>.

La diversité des espèces est fondamentale à la productivité et à la résilience des ressources halieutiques marines<sup>46</sup>. La diversité génétique des ressources



UN Photo/Martine Perret



UN Photo/  
Martine Perret

halieutiques est aussi importante en ce qui concerne la résilience des stocks de poissons sauvages par rapport au changement et à la culture éventuelle d'espèces marines<sup>7</sup>. Les écosystèmes tels que les récifs de corail, les monts marins, les prairies de phanérogame, les mangroves, les estuaires et les zones humides côtières soutiennent les ressources halieutiques en offrant des zones de reproduction, d'alevinage, de refuge et d'alimentation.

**Selon les estimations de la FAO, plus des trois quarts des ressources halieutiques du monde ont déjà été pêchées jusqu'à leur limite biologique et au-delà. L'exemple qui est peut-être le plus connu de ce problème est l'effondrement de la pêche à la morue au large de la côte du Terre Neuve au Canada pendant les années 90, qui a causé une réduction de la capture de morue de 200 millions de dollars par an et la perte de 35 000 emplois.**

L'élimination des subventions qui favorisent les pratiques nuisibles devrait être une priorité. « On peut soutenir que la plus importante possibilité de le faire sont les négociations actuelles de l'OMC visant à limiter les subventions de la pêche. En effet, ces subventions, qui sont évaluées à 15–35 milliards \$US par an, incluent des subventions directes en espèces, des dégrèvements fiscaux et des garanties d'emprunt. Bien que certaines subventions, telles que celles qui ciblent la gestion de la pêche, encouragent les pratiques de pêche responsables, la plupart de ces subventions contribuent directement à la surexploitation des ressources halieutiques<sup>48</sup> ».

La création d'aires protégées marines et côtières est un autre important domaine d'action. On estime que la conservation de 20 à 30% des océans de la planète grâce à un réseau d'aires marines protégées pourrait créer un million d'emplois et maintenir une capture de pêche marine valant 70–80 milliards \$US/an. Une étude de 80 aires marines protégées a révélé

que les populations de poissons, leur taille et la biomasse ont augmenté de façon dramatique dans les réserves, permettant un débordement vers les lieux de pêche avoisinants. Par exemple, 73% des églefins pêchés aux Etats-Unis proviennent d'une zone située à moins de 5 km d'une zone de pêche interdite, au large de la côte de la Nouvelle-Angleterre<sup>49</sup>. L'île d'Apo, première réserve marine communautaire aux Philippines, protège 650 espèces de poissons et 400 espèces de corail. La capture moyenne par personne par heure a augmenté de huit fois 1980–81 à 1997–2000<sup>50</sup>.

Un exemple de bonne pratique de pêche est l'éco-étiquette bleue du Marine Stewardship Council qui promeut « le meilleur choix environnemental de poisson ». Cette éco-étiquette indique aux consommateurs de poisson que les produits ont été pêchés de manière respectueuse de l'environnement. Depuis avril 2009, plus de 2 400 produits de la pêche avec l'éco-étiquette MSC sont en vente dans 49 pays du monde. Cinquante et une entreprises de pêche ont été certifiées indépendamment comme ayant satisfait à la norme environnementale du MSC pour la pêche durable et plus de 110 sont en cours d'évaluation. Près de 1 000 compagnies ont satisfait à la norme 'chaîne de responsabilité' du MSC, de traçabilité des produits de la pêche.

Les travaux visant à améliorer la gouvernance de la pêche en vue d'assurer et d'accroître les moyens de subsistance des communautés côtières et de conserver la diversité biologique comprennent l'octroi aux communautés côtières de droits de pêche exclusifs dans des zones désignées (en général dans une limite de 322 km) :

- En 2008, la Norvège a mis en œuvre une telle politique pour protéger les droits de pêche de la population côtière sâme des fjords norvégiens<sup>51</sup>.
- Au Brésil, la création de réserves marines extractives, dans lesquelles les pêcheurs artisanaux gèrent les réserves extractives conjointement avec le gouvernement, fait des progrès considérables vers la réconciliation de la conservation, des droits aux ressources et des moyens de subsistance. Ces réserves marines extractives couvrent actuellement 1 659 690 ha d'espace marin et comprennent 28 250 pêcheurs artisanaux.
- Les pêches benthiques du Chili impliquent des milliers de pêcheurs artisanaux, un littoral s'étendant sur une latitude de 38 degrés et environ 50 espèces ciblées, en particulier le « loco ». Une crise de surpêche conduisit à la fermeture de la pêche au « loco » (1989–1992), ainsi qu'à l'incorporation de droits d'utilisation territoriale (TURF) dans la législation des pêches, permettant aux organisations de pêcheurs artisanaux de gérer des parcelles de fond marin conjointement avec

l'Etat. L'abondance de la capture légale dans les TURF (qui incluent à présent 36% d'habitat de première qualité qui a contribué à près de 82% du rendement historique) est maintenant rétablie et stabilisée<sup>52</sup>.

## La gestion forestière

La production de bois d'œuvre est depuis longtemps considérée comme la fonction dominante des forêts. Au cours des dernières années cependant, cette perception a été remplacée par une optique plus multifonctionnelle et équilibrée. Aujourd'hui, on est conscient du fait que la diversité biologique des forêts soutient une large gamme de substances qui ont des fonctions médicales, culturelles et spirituelles, ainsi que des matériaux de construction et du bois de feu. Elles stockent et purifient l'eau potable, protègent les bassins versants, atténuent les catastrophes naturelles, contrôlent l'érosion, assurent le cycle des nutriments, contribuent au stockage du carbone et à la régulation du climat, et fournissent un habitat à la grande majorité des espèces terrestres, dont un grand nombre sont essentielles à la consommation humaine. Les forêts sont aussi essentielles aux économies nationales et régionales, tant directement, par la production de revenus, la valeur ajoutée et l'emploi fourni par le secteur de la foresterie<sup>53</sup>, qu'indirectement, en fournissant des services tels que l'approvisionnement en eau à l'agriculture et à l'industrie.

UN Photo/ P. Johnson



### Encadré 3.2:

#### Participation des communautés à la gestion forestière

**En Tanzanie, le programme de conservation des sols de Shinyanga** a ravivé et adapté un système autochtone de gestion des terres boisées dénommé « ngitili », selon lequel les agro-pasteurs Sukuma clôturent temporairement des parcelles de forêt pour permettre à la végétation utilisée comme fourrage de récupérer. Grâce à ce programme, les droits des communautés locales d'utiliser et de vendre des produits forestiers provenant des ngitili sont reconnus et un soutien technique est fourni pour améliorer la productivité. En 2004, au moins 350 000 hectares de ngitili avaient été restaurés ou créés dans 833 villages comprenant une population de 2,8 millions. On estime que le revenu par personne par mois du ngitili est de 14 \$US par mois. Le revenu provenant des ngitili a aussi été utilisé pour financer des écoles et d'autres formes de développement<sup>57</sup>.

**Les communautés vivant dans les Monts d'Uluru**<sup>58</sup>, qui sont une importante source d'eau pour la ville de Dar El Salaam et une partie du réseau d'aires protégées des Monts de l'Arc oriental en Tanzanie, recevront des paiements pour leur gestion avisée de leurs terres et de leurs ressources naturelles, suite à un accord de financement avec la société Coca-Cola. Les Monts de l'Arc oriental détiennent également un grand potentiel de rémunération pour le stockage et la séquestration du carbone. D'après les estimations, leurs forêts stockeraient 151,7 millions de tonnes de carbone.

**D'après les estimations de la Banque mondiale, 60 millions de personnes autochtones sont entièrement dépendantes de la forêt, 350 millions de personnes sont très dépendantes de la forêt et 1,2 milliards de personnes dépendent de l'agroforesterie<sup>59</sup>.**

Le but de la gestion forestière durable est de veiller à ce que les pratiques forestières évitent la réduction et la dégradation des forêts et de compromettre par là les services écologiques qu'elles fournissent<sup>60</sup>. L'exploitation à impact réduit (RIL) est largement pratiquée aujourd'hui dans certaines forêts de production, celles de la Malaisie, par exemple<sup>61</sup>. Cette pratique d'exploitation n'est toutefois pas encore généralisée.

La participation active des populations locales à la gestion des ressources naturelles est un autre moyen prometteur de préserver les forêts et les services que fournissent leurs écosystèmes. L'estimation de la valeur des forêts et le paiement des services qu'elles fournissent sont des développements importants dans les efforts déployés pour conserver les forêts. Souvent, ces paiements sont donnés aux communautés qui gèrent la forêt à la place des revenus à plus court terme, et dans bien des cas moindres, qu'elles auraient pu dériver de pratiques forestières non durables.

## Le tourisme

Le tourisme contribue considérablement aux économies nationales et locales. A l'échelle mondiale, le secteur compte pour 10% du marché de

l'emploi, produisant 856 milliards \$US en 2007<sup>59</sup>. Le tourisme est l'un des secteurs économiques les plus dynamiques et un grand nombre de pays en développement augmentent leur part du marché international du tourisme. Il est particulièrement important pour les femmes, qui représentent 46% de la main-d'œuvre du tourisme mondial<sup>60</sup>.

La diversité biologique est un atout vital pour l'industrie du tourisme, les parcs nationaux, les forêts et autres écosystèmes étant des attractions touristiques en eux-mêmes. Selon une étude menée en Australie-Occidentale<sup>61</sup> le tourisme a produit 207 millions \$AUS aux régions des forêts méridionales (Southern Forest) et de la côte du Gascoyne, revenu dont 88% et 92% respectivement est associé aux parcs nationaux de ces régions. Nombre de pays en développement riches en diversité biologique, tels que l'Afrique du Sud, le Pérou, le Mexique et le Brésil sont des destinations touristiques populaires, recevant plus de 5 millions de visiteurs internationaux par an<sup>62</sup>. Le tourisme associé aux parcs nationaux qui protègent les gorilles des montagnes est l'une des plus importantes sources de devises du Rwanda, ayant rapporté 42 millions \$US en 2007. Une nouvelle politique a été convenue, selon laquelle les recettes du tourisme seront acheminées aux communautés vivant en lisière de forêt, leur permettant de bénéficier directement de la conservation et d'avoir un intérêt dans celle-ci<sup>63</sup>. En tant que secteur croissant de l'industrie touristique, l'écotourisme est en train de devenir, pour les communautés rurales, un moyen de subsistance attrayant.

**Lorsqu'il est mal planifié et non réglementé, le développement du tourisme peut avoir des effets néfastes importants sur la diversité biologique : le changement des habitats par l'infrastructure, la consommation non viable d'énergie et d'eau douce, la pollution, la récolte excessive de la biodiversité végétale et animale locale et l'utilisation non viable d'écosystèmes tels que les récifs de corail et les forêts". Sans une planification et une gouvernance intégrées, qui prennent en considération le capital de la diversité biologique, les investissements dans le tourisme peuvent mettre en péril la biodiversité et les écosystèmes sur lesquelles elle dépend, ainsi que les moyens de subsistance des communautés locales.**

Le tourisme durable qui tient compte de la diversité biologique et des moyens de subsistance des communautés peut contribuer à la conservation de la biodiversité et à la croissance des économies locales. Le tourisme est une source importante de revenus et d'appui pour les aires protégées et les communautés avoisinantes. Les politiques publiques et la gouvernance qui impliquent les acteurs locaux et commerciaux contribuent pour beaucoup



Hamed Saber  
www.flickr.com/photos/hamed/  
156288613/in/set-72157600049082706/

à rendre le tourisme plus respectueux de la diversité biologique et plus avantageux pour les communautés locales, et à stimuler et favoriser le tourisme fondé sur la biodiversité locale.

A titre d'exemple de bonne pratique, Fair Trade in Tourism South Africa (FTTSA) administre un programme de certification volontaire qui accorde l'usage du certificat FTTSA aux organismes de tourisme d'Afrique du Sud qui adhèrent aux principes du partage équitable, de la démocratie, du respect, de la fiabilité, de la transparence et de la viabilité. En 2008, on comptait 34 établissements certifiés par FTTSA, dont 6 entreprises communautaires.

**Les pays poursuivent rarement un seul secteur de production, mais plutôt une combinaison de perspectives de développement selon leur capital. Le défi est d'assurer un équilibre entre les secteurs de manière à optimiser les avantages pour leur population.**



UN Photo/Fred Noy

## QUATRE

# Intégrer la diversité biologique et le développement : appel à la coopération pour le développement

Pour inverser la tendance actuelle d'appauvrissement continu de la diversité biologique, il importe de renforcer les interventions mondiales de lutte contre cet appauvrissement et les stratégies de conservation, et de repenser nos outils. La conservation, l'utilisation durable et le partage équitable des avantages fournis par la diversité biologique nécessitent son intégration dans l'ensemble des réformes de politique et du renforcement des institutions. L'initiative des pays et un soutien accru de la coopération pour le développement sont critiques pour l'application de la Convention sur la diversité biologique.

**L'objectif et le but principal** de la Convention sur la diversité biologique est le bien-être humain; c'est sa raison d'être, et si l'on pouvait mesurer tous les avantages pour le développement humain produits par l'investissement dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, on se rendrait compte qu'il s'agit là d'un investissement à haut rendement pour le développement humain. Or, l'application aussi bien de l'esprit que de la lettre de la Convention demeure lente. Ce qui est encore plus inquiétant, la biodiversité continue de s'appauvrir, sans signes appréciables d'une inversion possible de cette tendance. Il est clair qu'il est temps de réajuster les interventions et qu'il faut renforcer et repenser les outils des stratégies afin de garantir l'efficacité des actions. La direction et l'action des pays sont essentielles à son application effective.

Quoique l'appauvrissement de la diversité biologique et des services fournis par ses écosystèmes touche le monde entier, c'est au niveau local que se font sentir et sont vécus ses effets nuisibles. Pendant ce temps, la légitimité et la responsabilité des interventions visant à prévenir, arrêter ou inverser l'appauvrissement de la diversité biologique appartiennent aux Etats. Cependant, ceux-ci ne sont guère en mesure de résoudre seuls ces problèmes. Ils ont besoin de la collaboration étroite des échelons gouvernementaux infranationaux et locaux, des communautés autochtones, et des orientations fournies par l'expérience des autres pays. En outre, la plupart des pays en développement nécessitent une aide financière. Mettre fin et inverser l'appauvrissement de la diversité biologique et des services écologique connexes exige donc une coopération réelle au niveau national et international.

UN Photo/Eskinder Debebe



#### Encadré 4.1

#### Application de l'évaluation stratégique environnementale

L'identification et l'étude des compensations réciproques nécessite l'application systématique d'outils d'appui à la prise de décisions tels que les évaluations stratégiques environnementales (ESE). L'ESE est un procédé d'anticipation, d'analyse et de mesure des possibilités et des contraintes environnementales des politiques, programmes et projets avant qu'ils soient approuvés et mis en œuvre. En outre, l'évaluation stratégique environnementale prépare à faire face à des situations qui bafouent la planification en intégrant la résilience et en adoptant des politiques et des pratiques de gestion évolutive. Les avantages en matière de développement sont amplifiés lorsque les décisions des pouvoirs publics tiennent compte des conséquences à court et à long terme et sont basées sur celles-ci. Pour récolter les bénéfices du développement et de l'environnement, la pratique de l'ESE doit passer d'une approche de sauvegarde à une approche collective de restauration, d'augmentation et d'utilisation durable de la diversité biologique. Un nombre croissant de pays, dont l'Afrique du Sud, le Ghana, le Bénin et le Vietnam appliquent l'ESE en vue d'améliorer leurs plans et programmes d'orientation. Les directives de l'OCDE sur l'évaluation stratégique environnementale dans la coopération pour le développement visent tant les pratiques des pays donateurs que celles des pays partenaires.

Afin de conserver la biodiversité tout en réduisant la pauvreté et en augmentant le bien-être humain et le développement, la diversité biologique doit faire partie intégrante des politiques gouvernementales de développement. De même, le développement et la réduction de la pauvreté doivent faire partie intégrante des politiques et programmes relatifs à l'environnement et à la diversité biologique. Le plus souvent, les choix de développement bien fondés produisent des résultats positifs sur de multiples fronts sociaux, économiques et environnementaux, ce qui implique systématiquement une certaine mesure de compensation réciproque. La solution est de gérer ces compensations réciproques de manière à maintenir et/ou restaurer la capacité des écosystèmes de fournir toute la gamme de leurs services aux êtres humains et de contribuer à la réduction de la pauvreté. Les instruments tels que les stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB), les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et les stratégies pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations Unies doivent se renforcer mutuellement. Les SPANB sont l'instrument d'avant-garde pour guider l'application de la Convention sur la diversité biologique à l'échelon national. Il convient de revoir les SPANB pour s'assurer qu'ils favorisent l'intégration de la biodiversité dans tous les processus de développement et inclure des interventions relatives aux changements climatiques qui sont fondées sur la nature. La collaboration étroite entre les ministères et les agences de coopération en matière d'environnement et de développement est essentielle.

Parce que les investissements dans la conservation de la diversité biologique produiront des bénéfices à long terme pour le développement et



UN Photo/Jean Pierre Laffont

la réduction de la pauvreté, ceux-ci devraient faire partie des processus nationaux de planification du développement. Il importe de diversifier les sources de financement pour assurer la viabilité, notamment des investissements publics nationaux, des investissements commerciaux du secteur privé et des fonds internationaux. Pour de nombreux pays en développement cependant, la communauté internationale est la principale source de financement de la conservation de la biodiversité. Il continue d'y avoir une disparité entre l'engagement des pays développés à consacrer 0,7% de leur revenu national brut à l'aide publique au développement et leurs allocations actuelles à celle-ci, sans parler du pourcentage du financement international destiné à la diversité biologique.

**L'aide affectée à la diversité biologique a augmenté de 1 milliard à quelques 3 milliards de dollars par an. En 2007, l'aide totale s'élevait à 3,128 milliards \$US, provenant de 21 pays et de la Communauté européenne. Un montant total de 9 milliards de dollars d'assistance liée à la diversité biologique a été fournie par des donateurs pendant la période 1998–2005. En tant que pourcentage de l'aide publique au développement, l'aide affectée à la diversité biologique est inférieure à 3%. L'appui financier apporté à la diversité biologique demeure une fraction minime des besoins<sup>68</sup>.**

En ce qui concerne l'application de la Convention, la plupart des travaux et des réussites se sont concentrées jusqu'à présent sur la conservation

## Encadré 4.2 Intégration de la biodiversité dans la Coopération européenne au développement<sup>69</sup>

En 2006, les ministres du développement et de l'environnement de l'OCDE et les institutions de l'Union européenne ont souligné qu'ils soutiendraient les actions entreprises par les pays partenaires pour incorporer les préoccupations environnementales dans le développement et les documents de stratégies pour la réduction de la pauvreté. Le message de Paris énumère des domaines clef dans lesquels la Commission européenne et les Etats membres peuvent soutenir leurs pays partenaires pour passer de l'engagement à l'action :

### SOUTENIR L'INTEGRATION DANS LES PAYS PARTENAIRES

- Promouvoir un développement rural durable en utilisant la biodiversité comme un atout pour la réduction de la pauvreté, minimisant ainsi les risques et améliorant la sécurité alimentaire, la nutrition et la santé;
- Renforcer la société civile, en particulier les communautés locales et les peuples autochtones, de façon à construire la demande sociale domestique nécessaire à l'intégration de l'environnement et du développement;
- Développer et soutenir le recours à des mécanismes de financement novateurs pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et la réduction de la pauvreté;
- Intégrer les questions environnementales dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et les instruments de politique macroéconomique (DSRP), et suivre les progrès réalisés dans la traduction des politiques en action.

### GOVERNANCE

Des systèmes de gouvernance équitables, transparents et efficaces sont essentiels aussi bien à la réduction de la pauvreté qu'à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

- Incorporer des mesures efficaces dans les Documents de Stratégie par Pays et les politiques sectorielles de façon à renforcer les politiques et les institutions qui soutiennent la reconnaissance formelle des droits des populations rurales et autochtones à gérer les ressources naturelles et à en bénéficier ;
- Rechercher systématiquement des contributions et des opinions venant de la société civile, en particulier des pauvres et des peuples indigènes, de même que les points de vue gouvernementaux, dans la détermination des priorités des programmes d'aide au niveau des pays.

### INSTRUMENTS ET COHERENCE DES POLITIQUES

- Utiliser pleinement les opportunités que présentent des instruments tels que l'appui budgétaire, l'approche sectorielle, etc., pour faire progresser l'intégration des préoccupations environnementales dans le développement, y compris le dialogue politique de haut niveau ;
- Améliorer la cohérence entre les politiques de l'UE et les accords de partenariat économique en relation avec l'environnement et le développement, le commerce, l'agriculture, la pêche, le tourisme, le transport et les infrastructures ;
- Encourager l'utilisation systématique des évaluations environnementales stratégiques en appui à cette prise en compte transversale ;
- Prendre l'initiative et apporter les moyens nécessaires pour aider les pays partenaires à créer un contexte favorable dans lequel les entreprises soucieuses de la durabilité peuvent être des partenaires efficaces dans la mise en œuvre de la conservation et du développement ;

#### Encadré 4.2 cont.

- Soutenir le développement des connaissances et la recherche participative ;
- Agir sur la demande, en particulier par voie législative, pour réduire l'empreinte écologique du commerce et de la consommation européenne sur les ressources forestières et océaniques de la planète;
- Au niveau international, travailler avec les pays partenaires à une réforme de la gouvernance mondiale ainsi qu'au renforcement du PNUE, des AME et de leurs mécanismes de mise en œuvre.

#### RECONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ DANS LES PAYS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Développer un cadre cohérent pour l'environnement dans les PTOM afin de promouvoir la gestion durable de leur importante biodiversité.

des éléments constitutifs de la diversité biologique, par exemple les aires protégées et les espèces. Cependant les efforts de lutte contre la pollution et les espèces exotiques envahissantes ne se sont guère souciés jusqu'ici des causes sous-jacentes et, par conséquent, n'ont pas eu beaucoup de succès. Encore moins de mesures ont été prises sur le plan de l'utilisation durable; d'où la nécessité de faire plus. Des solutions novatrices sont à la portée des citoyens, des décideurs, de l'industrie et des entreprises. Des exemples d'expériences ont montré que l'utilisation durable peut souvent être moins coûteuse que le status quo et les choix conventionnels.

Les secteurs économiques et le milieu des affaires doivent reconnaître leur dépendance de la diversité biologique et l'incorporer dans leurs programmes de développement. Ces acteurs ont un rôle important à jouer quant au soutien et à la promotion de mesures d'incitation financières destinées à préserver des services tels que la séquestration du carbone et l'eau salubre. Le paiement des services fournis par les écosystèmes peut également bénéficier aux communautés pauvres. Dans la mesure où ils abordent les questions de droits de propriété, les conflits d'occupation des sols et les compensations réciproques, ainsi que la gestion et le financement, ces mécanismes d'incitation sont efficaces.

La gestion de l'utilisation des terres et des ressources est souvent plus efficace lorsqu'elle implique le renforcement des droits des communautés aux terres, aux ressources et aux services fournis par les écosystèmes. Le partage des avantages découlant de leur gestion conjointement avec les populations locales est aussi essentiel à la conservation efficace de la diversité biologique et à la réduction de la pauvreté. Il importe de favoriser la gestion locale de l'environnement, d'assurer l'accès aux ressources de la biodiversité, la réforme agraire et la reconnaissance des régimes fonciers coutumiers.

#### Encadré 4.3 Impliquer les entreprises dans la biodiversité<sup>67</sup>

Les possibilités de combiner les affaires et la diversité biologique sont démontrées par de nombreuses initiatives de par le monde :

- L'industrie sud-africaine des fleurs coupées, Fysna Pty Ltd., a enregistré en 2007 des ventes annuelles de plus de 5 millions \$US tout en contribuant à la conservation de la région floristique du Cap et en maintenant des conditions responsables de main d'œuvre et d'emploi.
- La Banque centraméricaine d'intégration économique, le PNUD et le FEM ont forgé un partenariat pour soutenir les petites, micro ou moyennes entreprises en Amérique centrale, changer les pratiques actuelles des secteurs de production et de services et encourager des activités et une production plus durables et respectueuses de la biodiversité dans l'intérêt des écosystèmes forestiers, côtier et marins<sup>68</sup>.
- A l'échelon mondial, la Charte de Djakarta sur les entreprises et la biodiversité qui sera présentée pour adoption à la dixième réunion de la Conférence des Parties est un complément biodiversité du Pacte mondial des Nations Unies. Ouverte à la signature de toutes les sociétés du monde, la Charte de Jakarta établit une série de principes relatifs à la participation active des entreprises à la conservation et à l'utilisation durable de la diversité biologique.

UN Photo/Evan Schneider





www.flickr.com/  
photos/scaredykat/3937452889/

#### Encadré 4.4 La biodiversité – force motrice des innovations technologiques<sup>68</sup>

Une importante contribution de la diversité biologique au secteur privé et au développement en général est sa fourniture d'idées, de conceptions et de modèles qui peuvent être utilisés pour résoudre des problèmes et des défis humains. Le biomimétisme est un domaine rapidement croissant qui exploite le génie de la diversité biologique pour développer des technologies, processus et modes d'organisation durables. En voici des exemples :

- **Le train le plus rapide au monde, le Shinkansen**, a été conçu pour imiter le bec des martins-pêcheurs afin de réduire le bruit associé aux changements de pression dans les tunnels. Cette nouvelle conception permet au train d'utiliser 15% d'électricité de moins et augmente sa vitesse de 10% par rapport au modèle original.
- **Les filtres des cheminées**, inspirés par la fonction d'élimination du gaz carbonique des poumons humains, sont capables d'empêcher la libération de 90% du gaz carbonique dégagé par les cheminées conventionnelles.
- Le système de climatisation du **Eastgate Building** à Harare au Zimbabwe est modelé sur les termitières régulatrices de température construites par les termites. Ce bâtiment utilise 90% d'énergie de moins qu'un bâtiment conventionnel de la même taille et a économisé 3,5 millions de dollars en coûts de climatisation grâce à ce système de refroidissement.
- Les motifs des **écailles du requin des Galapagos** sont reproduits sur les surfaces d'hôpitaux pour empêcher les bactéries d'y adhérer, évitant ainsi l'emploi de produits antibactériens et de nettoyants agressifs et l'incidence croissante des infections acquises dans les hôpitaux.

#### Casilla 4.5 Desarrollo dirigido por comunidades indígenas y locales

Une action locale qui reflète les perspectives et l'engagement des acteurs locaux est essentielle au succès de la gestion et de l'utilisation durable de la biodiversité, ainsi qu'à la réalisation des objectifs internationaux tels que les OMD. Ce sont en effet les acteurs locaux et autochtones qui prennent la majorité des décisions environnementales quotidiennes. Travaillant en première ligne des défis de l'environnement et de la pauvreté, ils sont essentiels au succès des solutions de développement axées sur la biodiversité et les ressources naturelles.

L'initiative Equateur du PNUD récompense les communautés locales qui œuvrent à réduire la pauvreté par voie de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité. Des exemples des lauréats du Prix Equateur 2008 sont présentés ci-après :

- **La Corporación Serraniagua** en Colombie connecte les couloirs de conservation du parc national de Tatamá et de Serranía de los Paragua grâce à une série de réserves naturelles dont soixante sont gérées par les communautés. Elle collabore, pour gérer les réserves, avec des producteurs de cacao, de café et de sucre, des entreprises d'écotourisme, des groupes qui travaillent sur l'environnement et la conservation, des écoles rurales et des organisations de femmes.
- **Le réseau d'aires marines protégées de Nguna-Pele (NPMPA)** en Indonésie est une initiative conjointe de 16 villages sur deux îles. Ce réseau est actif dans l'éducation écologique, la gestion des déchets, les projets d'énergie renouvelable, l'écotourisme, la mariculture et les évaluations environnementales. Ces activités ont grandement augmenté la population de poissons et l'abondance d'invertébrés marins dans les réserves communautaires, le couvert de corail vivant et les populations de Tridacne géant et de troques.
- **Le Community Development Centre (Centre communautaire de développement, CTC) de Sri-Lanka** préserve, conserve et élargit la culture de racines et de tubercules indigènes au moyen de banques de graines. Le CDC a identifié plus de 60 variétés de racines et de tubercules, réussi à promouvoir la diversité biologique agricole grâce à la création de banques de graines et d'exploitations collectives, et favorisé les pratiques de gestion organique des organismes nuisibles dans le pays.
- **The Indonesian Community-based Marine Management Foundation (La Fondation de gestion communautaire marine indonésienne, PLKL)** aide des communautés des provinces de Papouasie, Papouasie de l'Ouest, ainsi que celles des îles Moluccan à créer et gérer activement des zones marines protégées.

Sajal Sthapit  
www.flickr.  
com/photos/  
ure/2605305882/

# REFERENCES

1. Examen des rapports nationaux par la CBD
2. TEEB, 2009. The Economics of Ecosystems and Biodiversity for National and International Policy Makers – Summary: Responding to the Value of Nature, consulter [www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US](http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US)
3. FEM/PNUD, 2008. Biodiversity: Delivering Results, consulter [www.undp.org/gef/documents/publications/bd\\_web.pdf](http://www.undp.org/gef/documents/publications/bd_web.pdf)
4. World Resources Institute (WRI) en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Banque mondiale. 2008. World Resources 2008: Roots of Resilience—Growing the Wealth of the Poor, consulter [pdf.wri.org/world\\_resources\\_2008\\_roots\\_of\\_resilience\\_front.pdf](http://pdf.wri.org/world_resources_2008_roots_of_resilience_front.pdf)
5. Turpie et al, 2004. Economic Analysis and Feasibility Study for Financing Namibia's Protected Areas. in UNDP-UNEP Poverty-Environment Initiative, 2009. Mainstreaming Poverty-Environment Linkages into Development Planning: A handbook for practitioners, consulter [www.unpei.org/PDF/PEI-full-handbook.pdf](http://www.unpei.org/PDF/PEI-full-handbook.pdf)
6. Great Barrier Reef Marine Park Authority, 2007. Protecting the Great Barrier Reef Marine Park — a precious resource. Brochure de l'organisation.
7. TEEB, 2009. The Economics of Ecosystems and Biodiversity for National and International Policy Makers – Summary: Responding to the Value of Nature, consulter [www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US](http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US)
8. TEEB, 2009. The Economics of Ecosystems and Biodiversity for National and International Policy Makers – Summary: Responding to the Value of Nature, consulter [www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US](http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US)
9. TEEB, 2009. The Economics of Ecosystems and Biodiversity for National and International Policy Makers – Summary: Responding to the Value of Nature, consulter [www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US](http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=924&language=en-US)
10. Balmford, A. et al., 2004. The Worldwide Costs of Marine Protected Areas. Proceedings of the National Academy of Sciences, Vol. 101, No. 26.
11. Mayers, J. et Vermeulen, S. Institut international pour l'environnement et le développement IIED 2002. Power from the Trees: How good forest governance can help reduce poverty, consulter [www.iied.org/pubs/pdfs/11027IIED.pdf](http://www.iied.org/pubs/pdfs/11027IIED.pdf)
12. Nations Unies, 2009. Rapport 2009 sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, consulter [www.un.org/millenniumgoals/pdf/MDG\\_Report\\_2009\\_ENG.pdf](http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/MDG_Report_2009_ENG.pdf)
13. Banque mondiale, 2004. Sustaining Forests: A World Bank strategy, consulter [siteresources.worldbank.org/INTFORESTS/214573-1113990657527/20632625/Forest\\_Strategy\\_Booklet.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTFORESTS/214573-1113990657527/20632625/Forest_Strategy_Booklet.pdf)
14. Schippmann, U. et al., 2003. Impact of Cultivation and Gathering of Medicinal Plants on Biodiversity: Global Trends And Issues, consulter [www.fao.org/DOCREP/005/AA010E/AA010e02.htm](http://www.fao.org/DOCREP/005/AA010E/AA010e02.htm)
15. PNUD, Sceller l'accord, consulter [www.undp.org/sealthedeal/](http://www.undp.org/sealthedeal/)
16. PNUD, 1992. Rapport mondial sur le développement humain : Pour une vision nouvelle du développement humain au niveau mondial, consulter [hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1992/chapters/](http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr1992/chapters/)
17. Sommaire du rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social [www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport\\_anglais.pdf](http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_anglais.pdf)
18. The Centre for Bhutan Studies [www.grossnationalhappiness.com/gnhIndex/introductionGNH.aspx](http://www.grossnationalhappiness.com/gnhIndex/introductionGNH.aspx) (Pour une justification détaillée de la méthodologie, voir Alkire, Sabina et James Foster. 2007. Counting and Multidimensional Poverty. OPHI Working Paper 7. [www.ophi.org.uk](http://www.ophi.org.uk)) et Oxford Poverty & Human Development Initiative [www.ophi.org.uk/subindex.php?id=about0](http://www.ophi.org.uk/subindex.php?id=about0)
19. Sustaining the Environment to Fight Poverty and Achieve the MDGs: The Economic Case and Priorities for Action, consulter [www.unpei.org/PDF/SustainingEnvironmentFightPoverty.pdf](http://www.unpei.org/PDF/SustainingEnvironmentFightPoverty.pdf)
20. CBD, 2008. The Value of Nature: Ecological, Economic, Cultural and Social Benefits of Protected Areas, consulter [www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf)
21. Balmford, A. et al., 2008. The Economics of Biodiversity and Ecosystems: Scoping the Science, consulter : [ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping\\_science\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping_science_report.pdf)
22. GIEC, Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, rapports, consulter [www.ipcc.ch/](http://www.ipcc.ch/)
23. Le rapport du deuxième Groupe spécial d'experts techniques sur la diversité biologique et les changements climatiques, 2009, consulter [www.cbd.int/doc/meetings/cc/ahteg-bdcc-02-02/official/ahteg-bdcc-02-02-06-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/meetings/cc/ahteg-bdcc-02-02/official/ahteg-bdcc-02-02-06-en.pdf)
24. Commission on Climate Change and Development 2009, Closing the Gaps, consulter [www.ccdcommission.org/publications.html](http://www.ccdcommission.org/publications.html)
25. Kothari, A., 2008. Protected Areas and People: The future of the past. Parks 17 (2). UICN, Suisse, consulter [cmsdata.iucn.org/downloads/kothari\\_article\\_parks\\_17\\_2.pdf](http://cmsdata.iucn.org/downloads/kothari_article_parks_17_2.pdf)
26. World Resources Institute, 2005. The Wealth of the Poor: Managing ecosystems to fight poverty; World Resources Institute, 2008. Roots of Resilience: Growing the wealth of the poor; Namibia Ministry of Environment and Tourism – Programmes, CBNRM, consulter [www.met.gov.na/programmes/cbnrm/Enhancing%20conse,%20devand%20dem.htm](http://www.met.gov.na/programmes/cbnrm/Enhancing%20conse,%20devand%20dem.htm)
27. World Wildlife Fund, 2008. Safety Net: Protected areas and poverty reduction, consulter [assets.panda.org/downloads/safety\\_net\\_final.pdf](http://assets.panda.org/downloads/safety_net_final.pdf)
28. CBD, 2008. The Value of Nature: Ecological, Economic, Cultural and Social Benefits of Protected Areas, consulter [www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf](http://www.cbd.int/doc/publications/cbd-value-nature-en.pdf)
29. Fleischer, D.I., 2009. Conservation and Ecotourism in Brazil and Mexico: The development impact. International Poverty Centre for Inclusive Growth, consulter [www.ipc-undp.org/pub/IPCOnePager94.pdf](http://www.ipc-undp.org/pub/IPCOnePager94.pdf)
30. Utilisation durable de la diversité biologique, le modèle du Torghar : exposé présenté à la réunion de la Conférence des Parties à Bonn, May 2008. [www.cic-wildlife.org/uploads/media/03\\_CICESUSG\\_Tareen.pdf](http://www.cic-wildlife.org/uploads/media/03_CICESUSG_Tareen.pdf)
31. TEEB, 2008. The Economics of Ecosystems and Biodiversity, Interim Report, consulter [www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=5y\\_qrGJPOao%3d&tabid=1018&language=en-US](http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=5y_qrGJPOao%3d&tabid=1018&language=en-US)
32. Banque mondiale, 2006. D'où vient la richesse des nations ?, consulter [siteresources.worldbank.org/INTEEI/214578-1110886258964/20748034/All.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTEEI/214578-1110886258964/20748034/All.pdf)
33. PNUE, 2009. Un new deal écologique mondial. Annexe F Agriculture durable, consulter [www.unep.org/pdf/GGND\\_Final\\_Report.pdf](http://www.unep.org/pdf/GGND_Final_Report.pdf)
34. Agriculture at a Crossroads: International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development Synthesis Report. [www.agassessment.org/reports/IAASTD/EN/Agriculture%20at%20a%20Crossroads\\_Synthesis%20Report%20\(English\).pdf](http://www.agassessment.org/reports/IAASTD/EN/Agriculture%20at%20a%20Crossroads_Synthesis%20Report%20(English).pdf)
35. PNUE, 2009. Un new deal écologique mondial. Annexe F Agriculture durable, consulter [www.unep.org/pdf/GGND\\_Final\\_Report.pdf](http://www.unep.org/pdf/GGND_Final_Report.pdf)
36. Willer, H. et L. Kilcher, 2009: The World of Organic Agriculture: Statistics and emerging trends. Rapport IFOAM FiBL. IFOAM, Bonn, FiBL, Frick et ITC, Genève.
37. Organic Monitor estimates, [www.organicmonitor.com/](http://www.organicmonitor.com/)
38. Scialabba and Hattam, 2002. Organic Agriculture, Environment and Food Security. FAO, consulter [www.fao.org/docrep/005/Y4137E/y4137e00.htm](http://www.fao.org/docrep/005/Y4137E/y4137e00.htm)
39. The Rodale Institute en 2007 [newfarm.rodaleinstitute.org/depts/NFfield\\_trials/1003/carbonsequest\\_print.shtml](http://newfarm.rodaleinstitute.org/depts/NFfield_trials/1003/carbonsequest_print.shtml)
40. CBD, 2008. Biodiversité, réduction de la pauvreté et développement.
41. FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2006. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2008, consulter [ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0699f/a0699f.pdf](http://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0699f/a0699f.pdf)
42. Balmford, A. et al., 2008. The Economics of Biodiversity and Ecosystems: Scoping the Science, consulter : [ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping\\_science\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping_science_report.pdf)
43. FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture). 2006. La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2006, consulter [ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0699e/a0699e.pdf](http://ftp.fao.org/docrep/fao/009/a0699e/a0699e.pdf)
44. UICN, 2009. Wildlife in a Changing World: An analysis of the 2008 IUCN Red List of Threatened Species, consulter [data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/RL-2009-001.pdf](http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/RL-2009-001.pdf)
45. Balmford, A. et al., 2008. The Economics of Biodiversity and Ecosystems: Scoping the Science, consulter : [ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping\\_science\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping_science_report.pdf)
46. Balmford, A. et al., 2008. The Economics of Biodiversity and Ecosystems: Scoping the Science, consulter : [ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping\\_science\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping_science_report.pdf)
47. Balmford, A. et al., 2008. The Economics of Biodiversity and Ecosystems: Scoping the Science, consulter : [ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping\\_science\\_report.pdf](http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/scoping_science_report.pdf)

48. PNUE, 2009. Un new deal écologique mondial. Annexe F Agriculture durable, consulter [www.unep.org/pdf/GGND\\_Final\\_Report.pdf](http://www.unep.org/pdf/GGND_Final_Report.pdf)
49. TEEB, 2009. The Economics of Ecosystems and Biodiversity for National and International Policy Makers – Summary: Responding to the Value of Nature, consulter [www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=9248&language=en-US](http://www.teebweb.org/LinkClick.aspx?fileticket=14Y2nqqliCg%3D&tabid=9248&language=en-US)
50. World Wildlife Fund, 2008. Safety Net: Protected areas and poverty reduction, consulter [assets.panda.org/downloads/safety\\_net\\_final.pdf](http://assets.panda.org/downloads/safety_net_final.pdf)
51. Formalizing Indigenous Fishing Rights. [www.icsf.net/icsf2006/uploads/publications/samudra/pdf/english/issue\\_51/art10.pdf](http://www.icsf.net/icsf2006/uploads/publications/samudra/pdf/english/issue_51/art10.pdf)
52. Gonzalez, J. et al., 2006. The Chilean Turf System: How is it Performing in the Case of the Loco Fishery?, consulter [www.ingentaconnect.com/content/umrsmas/bullmar/2006/00000078/00000003/art00007;jsessionid=eejphg44akfhf.alexandra](http://www.ingentaconnect.com/content/umrsmas/bullmar/2006/00000078/00000003/art00007;jsessionid=eejphg44akfhf.alexandra)
53. FAO, 2008. Forestry Finance, La contribution du secteur forestier aux économies nationales, 1990–2006, consulter [ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/011/k4588e/k4588e00.pdf](http://ftp.fao.org/docrep/fao/011/k4588e/k4588e00.pdf)
54. Banque mondiale, 2004. Sustaining Forests: A World Bank strategy, consulter [siteresources.worldbank.org/INTFORESTS/214573-1113990657527/20632625/Forest\\_Strategy\\_Booklet.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTFORESTS/214573-1113990657527/20632625/Forest_Strategy_Booklet.pdf)
55. SCBD, 2009 A Good Practice Guide: Sustainable Forest Management, Biodiversity and Livelihoods, consulter [www.cbd.int/development/doc/cbd-good-practice-guide-forestry-booklet-web-en.pdf](http://www.cbd.int/development/doc/cbd-good-practice-guide-forestry-booklet-web-en.pdf)
56. SCBD, 2009 A Good Practice Guide: Sustainable Forest Management, Biodiversity and Livelihoods, consulter [www.cbd.int/development/doc/cbd-good-practice-guide-forestry-booklet-web-en.pdf](http://www.cbd.int/development/doc/cbd-good-practice-guide-forestry-booklet-web-en.pdf)
57. SCBD, 2009 A Good Practice Guide: Sustainable Forest Management, Biodiversity and Livelihoods, consulter [www.cbd.int/development/doc/cbd-good-practice-guide-forestry-booklet-web-en.pdf](http://www.cbd.int/development/doc/cbd-good-practice-guide-forestry-booklet-web-en.pdf); World Resources Institute, 2005. The Wealth of the Poor: Managing Ecosystems to Fight Poverty.
58. GEF/UNDP, 2008. Biodiversity: Delivering Results, consulter [www.undp.org/gef/documents/publications/bd\\_web.pdf](http://www.undp.org/gef/documents/publications/bd_web.pdf)
59. UNWTO World Tourism Barometer volume 5, n. 2, June 2007, consulter [www.world-tourism.org/facts/eng/pdf/barometer/unwto\\_barom07\\_2\\_en.pdf](http://www.world-tourism.org/facts/eng/pdf/barometer/unwto_barom07_2_en.pdf)
60. IUCN. Tourism: Gender makes the difference. [generoyambiente.org/admin/admin\\_biblioteca/documentos/Tourism.pdf](http://generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Tourism.pdf)
61. Carlsen, J., Wood, D. Assessment of Economic Value of Recreation and Tourism in Western Australia's National Parks, Marine Parks and Forests, 2006, CRC Sustainable Tourism, [www.crctourism.com.au](http://www.crctourism.com.au)
62. UNWTO, 2008. Tourism Highlights. [www.unwto.org/facts/eng/pdf/highlights/UNWTO\\_Highlights08\\_en\\_LR.pdf](http://www.unwto.org/facts/eng/pdf/highlights/UNWTO_Highlights08_en_LR.pdf)
63. GEF/UNDP, 2008. Biodiversity: Delivering Results, consulter [www.undp.org/gef/documents/publications/bd\\_web.pdf](http://www.undp.org/gef/documents/publications/bd_web.pdf)
64. UNEP and CI, 2003. Tourism and Biodiversity: Mapping Tourism's Global Footprint, consulter [new.unep.org/PDF/Tourism-and-biodiversity.pdf](http://new.unep.org/PDF/Tourism-and-biodiversity.pdf)
65. Organisation for Economic Cooperation and Development(OECD) and Yibin Xiang, SCBD
66. Le message de Paris : Intégration de la biodiversité dans la Coopération européenne au développement — des participants à la Conférence sur la biodiversité et la Coopération européenne au développement Paris 19–21 Septembre 2006, consulter [ec.europa.eu/development/center/repository/Message\\_en.pdf](http://ec.europa.eu/development/center/repository/Message_en.pdf)
67. Houdet, J. 2008. Intégrer la biodiversité dans les stratégies d'entreprises : Le bilan biodiversité des organisations. Fondation pour la recherche sur la biodiversité et OREE. France ; consulter [www.scribd.com/doc/8443208/Biodiversity-business-strategies-handbook-OREE2008](http://www.scribd.com/doc/8443208/Biodiversity-business-strategies-handbook-OREE2008)
68. Central American Markets for Biodiversity (CAMBio): Mainstreaming Biodiversity Conservation and Sustainable use within Micro, Small and Medium-sized Enterprise Development and Financing [www.undp.org/gef/documents/writeups\\_doc/bio/CAMBio\\_BD.doc](http://www.undp.org/gef/documents/writeups_doc/bio/CAMBio_BD.doc)
69. Janine Banyus: Biomimicry in Action – TED Lecture July 2009 [www.ted.com/index.php/talks/janine\\_benyus\\_biomimicry\\_in\\_action.html](http://www.ted.com/index.php/talks/janine_benyus_biomimicry_in_action.html) Biomimicry Institute — [www.biomimicryinstitute.org/](http://www.biomimicryinstitute.org/)

**Le Secrétariat de la Convention  
sur la diversité biologique**  
Centre de commerce mondial  
413 rue Saint-Jacques Ouest, bureau 800  
Montréal, Québec, Canada H2Y 1N9

Téléphone: +1 514-288-2220  
Télécopieur: +1 514-288-6588

Courriel: [secretariat@cbd.int](mailto:secretariat@cbd.int)  
Site web: [www.cbd.int](http://www.cbd.int)

**[www.cbd.int/2010](http://www.cbd.int/2010)**

## POURQUOI LA BIODIVERSITE EST-ELLE ESSENTIELLE?

## QUE FAUT-IL FAIRE? Politiques, investissements et actions pour le progrès au niveau national et mondial

### OMD 1 REDUIRE L'EXTREME PAUVRETE ET LA FAIM/ELIMINER LA PAUVRETE ET LA FAIM

**CIBLE 1:**  
Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour.

- Les pauvres dépendent des ressources biologiques pour jusqu'à 90% de leurs besoins de subsistance. L'appauvrissement de la biodiversité compromet le revenu et les moyens de subsistance des pauvres dans toutes les régions, et plus particulièrement en Afrique sub-saharienne.
- Les régions les plus pauvres du monde se heurtent également à une dégradation sensible des écosystèmes. Or la diversité biologique est concentrée dans ces régions les plus pauvres du monde et peut être utilisée de multiples façons pour augmenter le revenu des populations et des sociétés et améliorer leur bien-être.
- Les initiatives d'utilisation durable de la diversité biologique qu'elle peut grandement contribuer à la réduction de la pauvreté dans de nombreuses parties du monde.
- La biodiversité joue un rôle central dans un grand nombre de stratégies d'adaptation aux changements climatiques visant à protéger les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des pauvres, qui sont les plus vulnérables aux effets de l'évolution du climat.

- Investissement dans les services fournis par les écosystèmes pour produire des effets synergétiques sur plusieurs objectifs. Par exemple, l'investissement dans la protection des bassins versants produit des bénéfices sur le plan de l'approvisionnement en eau, la conservation des sols pour l'agriculture (OMD 1.3 cibles), l'eau potable, la réduction des maladies transmises par l'eau et la protection contre les inondations (OMD 4, 5, 6).
- Réforme de la gouvernance afin de garantir aux populations pauvres l'accès aux ressources et leur statut foncier.
- Décentralisation de la responsabilité de gestion des ressources naturelles..
- Convergence des stratégies et plans d'action nationaux pour la diversité biologique (SPANB) et des stratégies nationales de développement, telles que les DSRP pour le développement durable.
- Prise en compte des effets sur la diversité biologique (négatifs et positifs) dans la formulation des politiques, programmes et projets avec évaluation stratégique environnementale.

**CIBLE 2:**  
Assurer le plein emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif.

- Vu qu'un grand nombre de pauvres dépendent de la diversité biologique pour vivre, son appauvrissement risque de leur faire perdre leurs moyens de subsistance et d'accroître le nombre de chômeurs.
- L'utilisation durable de la diversité biologique dans l'agriculture, l'aménagement forestier, la gestion de la faune et de la flore sauvages et le développement de produits basés sur la biodiversité sont des sources stables de création d'emplois.

- Utilisation durable pour l'emploi durable.
- Sélection ou formulation de politiques et d'actions qui optimisent, avec le temps, le nombre de personnes employées.

**CIBLE 3:**  
Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

- La diversité biologique est source de toute la production alimentaire et est donc essentielle aux 800 millions de personnes qui souffrent de la faim.
- La dégradation des écosystèmes dans l'agriculture a pour conséquence de réduire les rendements et d'augmenter les prix, allant ainsi à l'encontre de la réduction de la pauvreté, tant dans les zones urbaines que rurales, et aggravant la pauvreté de millions de personnes.
- La diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, tels que la protection des bassins versants, le contrôle des organismes nuisibles, le cycle des substances nutritives et la pollinisation soutiennent la productivité des systèmes agricoles.
- Une majorité de mesures prises au niveau national et de rapports sur l'état d'avancement des OMD reconnaissent le lien direct entre l'environnement et l'alimentation.
- La diversité génétique permet de s'adapter aux changements climatiques, aux organismes nuisibles à l'agriculture et aux maladies.

- Réduire les subventions qui mènent à une agriculture non viable.
- Favoriser les marchés de produits agricoles respectueux de la biodiversité.
- Incorporer les préoccupations relatives aux écosystèmes dans les politiques agricoles.
- Habilitier les personnes qui détiennent des connaissances sur les systèmes agricoles durables.
- Protéger et restaurer les écosystèmes.
- Promouvoir la gestion intégrée des organismes nuisibles.
- Encourager les mesures locales « d'achat responsable » des produits forestiers pour l'alimentation et la construction, les ustensiles de cuisine, l'emballage, les jouets, etc.

### OMD 2 ASSURER L'EDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS

**CIBLE 1:**  
D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

- La dégradation des écosystèmes oblige les femmes et les enfants à passer plus de temps à chercher des ressources telles que des combustibles et de l'eau potable. Cela réduit le temps passé à l'école.
- En raison de son lien étroit avec l'alimentation et la sécurité alimentaire (OMD 1), ainsi que la santé (OMD 6), la diversité biologique a une incidence sur l'accès à l'éducation et par conséquent sur le taux d'éducation, la présence à l'école et les capacités cognitives, amoindrissant ainsi la qualité de l'éducation.

- Inclure la diversité biologique dans le programme scolaire primaire.

### OMD 3 PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTOMISATION DES FEMMES

**CIBLE 1:**  
Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

- Les femmes ne jouissent pas d'un accès égal ou sûr aux terres et aux autres ressources naturelles, ce qui limite leurs opportunités et leur capacité d'accéder aux actifs productifs.

- Stratégies intégrées qui favorisent l'égalité des sexes et l'environnement.
- Rôle accru des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux.
- Intégrer l'égalité des sexes dans les réformes des régimes d'accès aux ressources.

### OMD 4 REDUIRE LA MORTALITE INFANTILE

**CIBLE 1:**  
Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

- 25% de la charge mondiale de morbidité et 33% des maladies de l'enfance sont associées à des facteurs environnementaux. Or, ces facteurs n'ont pas encore été inclus dans les programmes de prévention et de traitement.
- La disponibilité d'eau salubre est essentielle à la santé et l'approvisionnement durable de cette eau dépend largement de la biodiversité..
- Les vaccins développés à partir de la diversité biologique ont considérablement réduit les cas de rougeole.
- La mortalité de l'enfant est souvent causée par la malnutrition et la sous-alimentation.

- Augmenter la qualité de l'eau et son potentiel de traitement, l'assainissement et la gestion des déchets.
- Investir dans une protection des bassins versants fondée sur la biodiversité pour améliorer l'accès à l'eau salubre et aux moyens de prévenir les maladies d'origine aquatique, telles que la diarrhée.

### OMD 6 COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES

**CIBLE 3:**  
D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres maladies graves et commencé à inverser la tendance actuelle.

- La santé humaine dépend grandement d'un environnement sain et qui fonctionne bien; la préservation et la restauration de la diversité biologique offre des possibilités vitales de lutte contre des maladies telles que le paludisme et la dengue.
- Les besoins de santé de la majorité de la population continuent d'être pourvus principalement par les médicaments traditionnels. Les herbes, en particulier, demeurent d'importantes plantes médicinales de base à l'échelle mondiale et sont encore récoltées dans la nature.
- L'approvisionnement en eau potable fournie par les écosystèmes est essentiel à la santé et sa carence est en partie due à l'appauvrissement de la diversité biologique.
- La biodiversité filtre les substances toxiques de l'air, de l'eau et du sol et décompose les déchets qui peuvent causer des maladies.

- Amélioration de l'environnement.
- Développement accru des choix de soins de santé basés sur la diversité biologique.
- Meilleure connaissance des effets potentiels des changements climatiques sur les plantes médicinales des principaux vecteurs et leur répartition.

### OMD 7 PRESERVER L'ENVIRONNEMENT

**CIBLE 1:**  
Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources naturelles.

- Il importe de prendre des mesures immédiates pour maîtriser les émissions de gaz de serre; le déboisement et la dégradation des forêts sont à l'origine de 20% des émissions de gaz de serre.
- La diversité biologique est essentielle au fonctionnement des écosystèmes.

- Renforcer l'application de la Convention sur la diversité biologique.
- Incorporer l'adaptation fondée sur les écosystèmes dans les plans de développement.
- Consacrer des forêts et d'autres terres à la conservation de la diversité biologique pour la production de multiples avantages et la réduction des émissions.

**CIBLE 2:**  
Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010.

- L'appauvrissement de la diversité biologique a une incidence directe sur la qualité et la quantité des services fournis par les écosystèmes, tels que la séquestration du carbone, le cycle des nutriments, le contrôle de l'érosion, et la pollinisation des cultures et des plantes.

- Augmenter le nombre de zones marines de conservation et d'autres aires protégées.
- Améliorer la gestion des pêches pour atténuer la déperdition des stocks de poissons.
- Combattre les pressions et les facteurs directs de l'appauvrissement de la diversité biologique.

**CIBLE 3:**  
Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès à un approvisionnement en eau potable ni à des services d'assainissement de base.

- La moitié de la population mondiale continue à souffrir de pénurie d'eau.
- L'approvisionnement en eau salubre et les services d'assainissement dépendent largement de la diversité biologique.

- Développer les technologies basées sur la nature qui offrent aux zones urbaines et rurales des solutions à faible coût d'accès à l'eau et à l'assainissement.
- Amélioration de la gestion intégrée de l'eau.
- Redoubler les efforts pour réaliser l'objectif mondial d'assainissement.

**CIBLE 4:**  
Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis.

### OMD 8 METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DEVELOPPEMENT

**CIBLE 1:**  
Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits Etats insulaires en développement.

- L'aide au développement est en baisse en général, et plus particulièrement celle qui est affectée à la viabilité de l'environnement, compromettant ainsi l'engagement de doubler l'aide à l'Afrique avant 2010.
- L'accès aux marchés de la majorité des pays en développement ne s'est guère amélioré. L'assistance liée au commerce est trop faible et peut contribuer à l'appauvrissement de la biodiversité. Certaines subventions, agricoles ou autres, contribuent également à appauvrir la diversité biologique et ne favorisent pas toujours les bonnes pratiques. Or, les subventions agricoles intérieures éclipsent l'aide au développement.
- Quoique la faible disponibilité et les prix élevés constituent, une barrière à l'accès aux médicaments essentiels dans les pays en développement, les plantes locales sont la base des produits pharmaceutiques; l'accès à celles-ci et le partage équitable des avantages découlant de leur utilisation est un objectif fondamental de la Convention sur la diversité biologique.

- Augmenter considérablement l'aide au développement pour réaliser l'OMD de préserver l'environnement.
- L'aide doit répondre aux priorités des pays et habilitier les régimes nationaux à intégrer la viabilité de l'environnement dans le développement.
- Veiller à ce que le financement des mesures relatives aux changements climatiques offre de nouvelles perspectives de développement qui inverse la tendance actuelle à l'appauvrissement et restaurent la diversité biologique et les écosystèmes.
- Rediriger le financement des subventions vers l'aide en assurant la cohérence afin d'éviter les conséquences négatives involontaires sur la diversité biologique.
- Appuyer le développement des marchés fondés sur la diversité biologique, comme le marché de fleurs coupées de l'Afrique du Sud, afin d'offrir une source de revenu intérieur et d'aider les pays en développement à réduire leur dette.
- Soutenir le développement d'un mécanisme mondial pour les régimes d'accès à la diversité biologique et de partage des avantages découlant de son utilisation.